

REVUE EL DJEICH

L'Algérie a gagné le pari après le succès du sommet arabe

P.24

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le Président Tebboune a exprimé une forte volonté politique pour asseoir un développement local durable (Merad)

P.4

2^E CONFÉRENCE SUR L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Le nouveau cadre juridique au cœur des travaux

P.24

PRODUCTION AGRICOLE EN ALGÉRIE

Henni : "hausse importante dans les principales filières en 2022"

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a affirmé, mardi à Alger, que la production dans les principales filières agricoles a enregistré une hausse importante durant l'année en cours. Présentant un exposé devant la commission des finances et du budget de l'APN dans le cadre du débat du PLF 2023, lors d'une séance présidée par Lakhdar Salmi, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a déclaré que la production dans la filière des céréales a atteint 41 millions de quintaux durant la saison agricole 2021/2022, soit une hausse de 48 % par rapport à la saison précédente.

P.4



EDUCATION NATIONALE

La version numérique de tous les livres scolaires du cycle primaire disponible à partir d'aujourd'hui (ministère)

P.3

SECTEUR DES ASSURANCES

La reprise devrait se confirmer en 2022 (UAR)

P.6

MÉTIERS

Hamid Chafi, un fin artisan de la tannerie traditionnelle

P.8

SANTÉ

LENTILLES DE CONTACT

Les bons gestes pour éviter l'infection

Pp 12-13

F  T B A L L

AMICAL

Algérie-Mali le 16 novembre à Oran (FAF)

P.21



INTERNET

La Chine abrite le Sommet de la Conférence mondiale de l'Internet 2022

P.17

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Sept éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine (MDN)

P.24

HAUT CONSEIL DE LA LANGUE ARABE

1^{er} tome du "dictionnaire de la culture algérienne" et du "Guide détaillé des articles de la revue africaine"



Le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) a publié deux nouveaux ouvrages intitulés "le dictionnaire de la culture algérienne" (Tome 1) et "Le Guide détaillé des articles de la revue africaine (1856-1962)", et ce, dans le cadre de la célébration du 68e anniversaire de déclenchement de la Révolution de libération, a annoncé, mardi, le président du HCLA, Salah Belaïd.

Selon le même responsable, ce dictionnaire "est un glossaire réparti sur 11 domaines incluant plus de 2.000 introductions sur la culture algérienne partant du Royaume de Numidie jusqu'en 2022, ayant pour objectif de participer à la construction de la mémoire nationale, tout en accordant un intérêt particulier à ses composantes culturelles et ses fondements nationaux", annonça nt "le lancement de l'application spécifique à ce dictionnaire".

EQUITATION

Concours national d'endurance samedi prochain à Tiaret

Un concours national d'endurance aura lieu, samedi, au centre équestre "Emir Abdelkader" de Tiaret, a-t-on appris des organisateurs.

Cette compétition d'une journée, organisée par le club équestre "Emir Abdelkader", en collaboration avec la fédération algérienne de cette discipline, verra la participation de plus de 60 chevaux et cavaliers représentant une dizaine de clubs du pays. Le programme de ce concours national comporte trois courses sur des distances de 40, 60 et 80 kilomètres destinées aux chevaux de 4 et 5 ans et plus et aux cavaliers âgés de 14 ans et plus.

SALON INTERNATIONAL DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

La 6^{ème} édition du 14 au 17 novembre à Alger



La 6^e édition du Salon international du transport et de la logistique (Logistical) se tiendra du 14 au 17 novembre en cours, au palais des expositions (Pins maritimes-Alger), sous le slogan "L'alliance face aux crises", selon la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), organisatrice de l'événement.

Organisé sous le parrainage du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, le salon "Logistical" regroupera les entreprises algériennes et étrangères actives dans le secteur du transport et de la logistique de la marchandise, afin de leur permettre de promouvoir leurs services et développer les échanges entre les acteurs du secteur, a indiqué mardi la directrice de la CACI, Nadira Fathi, en marge d'un séminaire sur les facilitations douanières destinées aux exportateurs.

SIDI BEL ABBES

Plus de 40 exposants au Salon national des métiers traditionnels et artistiques



Plus de 40 exposants issus de 35 wilayas du pays prennent part au salon national des métiers traditionnels et artistiques, dans sa première édition, inauguré, mardi au complexe sportif "8 mai 1945" de la ville de Sidi Bel-Abbes.

Cette manifestation, organisée par l'association de wilaya pour la culture et des jeunes talents, à l'occasion de la journée nationale des métiers (9 novembre) célébrée sous le slogan "le patrimoine de notre pays est protégé par nos jeunes", connaît la participation remarquable d'artisans actives au sein d'associations locales touchant les professions et les métiers traditionnels qui font la réputation de chaque wilaya, selon la présidente de l'association, Azze-dine Karima.

ALGER

Un mort et 4 blessés dans le dérapage d'un camion au niveau de la station de tramway de Bab Ezzouar

"Les services de la Protection civile relevant de l'Unité territoriale d'entraînement et d'intervention, sont intervenus à 9h 9mn sur les lieux de l'accident survenu au niveau de la station de tramway de Bab Ezzouar, lorsque un camion a dérapé, percutant un véhicule et se renversant sur un homme âgé de 45 ans, entraînant son décès", a indiqué la Direction générale de la protection civile.

L'accident a fait "quatre blessés des deux sexes, âgés de 18, 26, 51 et de 58 ans, précise la même source ajoutant que les victimes ont reçu les soins nécessaires sur place avant d'être évacuées à l'hôpital".

9 quintaux de cuivre saisis et deux individus arrêtés à Ouled Chebel

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Ouled Chebel (Alger) ont procédé à la saisie de 9 quintaux de cuivre et l'arrestation de deux individus actives dans un réseau criminel spécialisé dans le vol des câbles en cuivre au niveau de la RW 111, indique mardi un communiqué des services de ce corps sécuritaire. Cette opération intervient "suite à un point de contrôle mis en place sur la route, les éléments de la brigade d'Ouled Chebel ont intercepté un véhicule utilitaire.

Sa fouille a permis de découvrir une quantité de cuivre (plus de 9 quintaux) sous forme de câbles dissimulés dans des sacs en plastique sans aucun document justifiant leur source".

CHLEF

Un adolescent mortellement percuté par un bus scolaire à Tadjena

Un adolescent de 16 ans est décédé après avoir été percuté par un bus de transport scolaire dans la commune de Tadjena (W.Chlef), a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la Protection civile de wilaya. Selon un communiqué de la cellule de communication de ce corps constitué, l'accident s'est produit aux environs de 8h00 de la matinée, au lieu dit "Bokaâte Nouaoura" du village Laiachiche de la commune de Tadjena, de l'axe du Chemin de wilaya (CW) N74, reliant les communes de Tadjena et Mssedek.

EL BAYADH

Démantèlement d'un réseau et saisie de kif traité



Les services de police d'El Bayadh ont démantelé un réseau criminel constitué de cinq (5) individus en leur possession près de 23 kilogrammes de kif traité, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la Sûreté de la wilaya.

L'opération a été menée suite à des informations faisant état de l'existence d'un réseau criminel actif dans le domaine du trafic, de la promotion et du transport de drogue, à travers plusieurs wilayas, a indiqué un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

31 morts et 1.565 blessés en une semaine



Trente-et-une (31) personnes sont décédées et 1.565 autres ont été blessées dans 1.228 accidents de la circulation, survenus à travers différentes régions du pays durant la période du 30 octobre au 5 novembre, indique mercredi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila où (5) personnes sont décédées et 174 autres blessées dans 21 accidents de la circulation, précise la même source.

AIN TËMOUCHENT

Arrestation d'un commerçant et saisie de plus de 1.600 litres de l'huile de table



Les services de la police de la 6^{ème} Sûreté urbaine d'Ain Témouchent ont arrêté un commerçant et saisi 1.631 litres d'huile de table dans le cadre des efforts visant la lutte contre la spéculation illégale et le monopole de marchandises et des produits alimentaires, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à des informations faisant état des agissements d'un commerçant de la ville d'Ain Témouchent.

Celui-ci au lieu d'exposer l'huile de table à la vente, il la stockait dans le but de créer une pénurie et perturber le marché.

EDUCATION NATIONALE

La version numérique de tous les livres scolaires du cycle primaire disponible à partir d'aujourd'hui (ministère)

La version numérique de tous les livres scolaires du cycle d'enseignement primaire, 44 titres au total, sera disponible, à partir de jeudi 10 novembre 2022, et ce à titre gracieux cette année, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère de l'Éducation nationale.

"Dans le cadre du parachèvement des mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale pour l'allègement du poids du cartable scolaire et en exécution du plan d'action du gouvernement, issu du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et après le parachèvement de l'opération de dotation de toutes les écoles primaires de la 2e copie des livres scolaires destinés aux élèves de la 3e, 4e et 5e année

primaire, le ministère de l'Éducation nationale informe que la version numérique de tous les manuels scolaires du cycle d'enseignement primaire et préscolaire, 44 ouvrages au total, sera disponible à partir de jeudi 10 novembre 2022, à titre gracieux cette année", lit-on dans le communiqué.

Il s'agit des livres de "la langue arabe, la langue amazighe, la langue française et de la langue anglaise, et de tous les ouvrages des autres ma-

tières et activités, destinés aux élèves scolarisés dans le cycle primaire et dont le nombre dépasse les 5,600.000 élèves, précise la même source ajoutant que ces livres numériques peuvent être exploités via un ordinateur de bureau, un ordinateur portable, une tablette, un smartphone et la smart TV.

Deux cas sont prévus à cet effet:

- Le premier cas concerne les parents adhérents à l'espace qui leur

est réservé dans le système informatique. Ces derniers peuvent accéder au lien <https://awlya.education.gov.dz> et suivre les étapes indiquées, pour activer l'application qui permet de télécharger les livres numériques.

- Pour le second cas qui concerne les parents non adhérents à cet espace, ces derniers doivent se rapprocher des écoles primaires où sont scolarisés leurs enfants pour obtenir le code d'activation et le guide d'information

qui comprend toutes les étapes leur permettant de télécharger les livres numériques".

Après avoir félicité les élèves et leurs parents pour "ce nouvel acquis", le ministère de l'Éducation nationale a appelé les parents non encore inscrits dans cet espace à le faire dans les plus brefs délais via le lien sus mentionné, pour bénéficier des services assurés et d'autres services qui entreront en vigueur prochainement.

**68^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION
Le secteur de la Poste célèbre l'événement**

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a organisé, mardi à Alger, une cérémonie à l'occasion du 68^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution, au cours de laquelle les hauts faits des moudjahidines tombés au champ d'honneur et leurs sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale ont été mis en avant. Dans son allocution à l'occasion, le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laid Rebiga, a souligné que la célébration du 68^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution a coïncidé cette année avec le 3^e Sommet arabe d'Alger, présidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ayant marqué "un pas exceptionnel

vers l'unification des rangs arabes". "La Révolution du 1^{er} novembre 1954, riche en valeurs auxquelles avaient adhéré par le passé tous les peuples du monde épris de liberté, demeurera à jamais un symbole de liberté et un exemple des relations internationales stratégiques", a-t-il ajouté. Dans cette perspective, il a été procédé "à une numérisation globale de tous les secteurs avec le passage, dans les plus brefs délais, à la sauvegarde de la matière historique recueillie, en application des orientations du président de la République", a-t-il soutenu, mettant en avant les réalisations accomplies dans le domaine des technologies modernes, à l'instar de la plateforme numérique "Djazair El Majd", que divers départements mi-

nistériels ont contribué à enrichir, ainsi que l'initiative du secteur de la poste et des télécommunications de réaliser l'application de la bataille d'Alger, ajoute le ministre, affirmant que ces réalisations ont "plus d'une symbolique et reflètent les efforts consentis pour préserver et rester fidèle au serment des chouhada".

De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, a rappelé "le rôle joué par les agents de communication et les facteurs lors de la guerre de libération dans la transmission des informations et l'échange de données, de message verbaux et écrits entre les membres du commandement de l'Armée de libération nationale (ALN) en toute honnêteté

et confiance". De son côté, le conseiller du président de la République, chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, a affirmé que la guerre de libération "a ébloui le monde et suscité l'attention de nombreux écrivains et philosophes", appelant à "plonger dans l'histoire nationale" et dans l'écriture sur l'héroïsme et les épopées de la glorieuse guerre de libération". Cette occasion, un groupe de moudjahidines a été honoré en reconnaissance de leur sacrifice, afin de restaurer la souveraineté nationale, en présence du ministre de Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, et du ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou.

ALGÉRIE-CHINE

Signature du 2^e Plan quinquennal de coopération stratégique globale, une forte impulsion aux relations bilatérales (ministère)

La signature par l'Algérie et la Chine, mardi, du deuxième Plan quinquennal de coopération stratégique globale 2022-2026, traduit la volonté commune des deux parties de raffermir les relations algéro-chinoises et de "les promouvoir aux plus hauts niveaux, à la hauteur des aspirations des deux pays amis".

Partant des relations privilégiées unissant Alger et Pékin dans divers domaines et à tous les niveaux, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et le Conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, Wang Yi, ont cosigné le "deuxième Plan quinquennal de coopération stratégique globale entre l'Algérie et la Chine pour la période 2022-2026", a précisé un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La signature de ce plan stratégique qui régira la coopération entre les deux pays pour le prochain quinquennat, se veut "un renforcement de l'accord de partenariat stratégique global signé en 2014 et une consécration de la volonté des deux pays de raffermir les relations algéro-chinoises et de les promouvoir aux plus hauts niveaux, à la hauteur des aspirations des deux pays amis". La signature de ce

document traduit "l'attachement des deux parties à la valorisation de la coopération dans le cadre de l'initiative +la ceinture et la route+ à laquelle l'Algérie a adhéré en 2018", précise la même source.

"Les relations algéro-chinoises connaissent une évolution sans cesse croissante, notamment ces dernières années grâce à la volonté des deux présidents, MM. Abdelmadjid Tebboune et Xi Jinping de concrétiser un partenariat stratégique globale de qualité reflétant les réalisations accomplies sur tous les plans", poursuit le communiqué du ministère des Affaires étrangères, ajoutant que ce partenariat "ouvre de nouveaux horizons prometteurs à la faveur d'une coopération sous-tendue par une coordination et une concertation approfondie autour des questions d'intérêt commun en vue de relever les grands défis et atteindre les objectifs escomptés par les deux pays".

Dans ce sillage, l'Algérie exprime sa "grande satisfaction du haut niveau des relations d'amitié, de coopération, de solidarité et de partenariat avec la République populaire de Chine", soulignant sa volonté de "concrétiser davantage d'acquis dans l'avenir avec ce partenaire stratégique important".

ALGÉRIE-VÉNÉZUELA

Signature d'un mémorandum d'entente entre l'ANIE et le conseil national électoral du Venezuela

Un mémorandum d'entente a été signé mardi à Alger entre l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), et le conseil national électoral du Venezuela en vue d'une coopération mutuelle en matière d'organisation du processus électoral.

Ce mémorandum vise "l'échange d'expériences et d'informations en matière d'organisation de processus électoraux, notamment dans le domaine technologique en plus de fluidifier les relations entre les instances de

gestion des échéances relevant des deux pays". En vertu de ce mémorandum, "il sera procédé à la création d'une commission mixte composée de membres des deux instances qui seront désignés de commun accord. La commission sera chargée de la définition de l'évaluation des domaines de coopération prioritaires dans les secteurs d'activité technique relatifs au processus électoral en plus de la mise en place de programmes et d'activités convenues par les deux parties".

A cette occasion, le président du Conseil national électoral de la République du Venezuela, Enrique Calzadilla Perez, a salué "le haut niveau des relations bilatérales", estimant que la coopération en matière d'organisation des élections les renforcera davantage. Il s'est également félicité des efforts de l'ANIE qui a su "superviser plusieurs importantes opérations électorales en peu de temps". De son côté, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, a affirmé que "l'adoption d'un

mode électronique pour la gestion des élections demeure parmi les objectifs stratégiques de son instance", ajoutant que le mode suivi par l'ANIE depuis sa création "a prouvé son efficacité en matière de transparence et de régularité de l'opération électorale". Par ailleurs, M. Charfi a affiché la disponibilité de l'ANIE à échanger les expertises avec le Conseil national électoral du Venezuela afin que les deux pays profitent, mutuellement, de leurs expériences en la matière.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Création d'une commission nationale pour accompagner l'ONOU

Une commission nationale pour l'accompagnement de l'Office nationale des œuvres universitaires (ONOU) a été créée dans l'objectif d'améliorer la qualité des services fournis aux étudiants, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La création de cette commission s'inscrit dans le cadre de "l'amélioration des conditions de vie de l'étudiant ainsi que la qualité des services universitaires de manière à booster son cursus pédagogique et scientifique tout en lui ouvrant les perspectives d'innovation", a précisé la même source. Composée de représentants des services centraux, ladite commission a pour mission de proposer les mesures susceptibles d'améliorer la qualité des prestations fournies aux étudiants. Des commissions régionales décou-

leront de cette commissions et seront installées au niveau des trois conférences régionales des universités, présidées par le président de la conférence régionale des universités ou son représentant, le représentant de l'ONOU, des universités outre des représentants des étudiants pensionnaires de résidences universitaires. Sur le plan local, des commissions locales verront le jour également au niveau des établissements universitaire sous la présidence du recteur de l'université ou son représentant. Elles sont composées de représentants de la direction des œuvres universitaires (DOU) concernée, des étudiants résidents. Les présidents des conférences régionales des universités, il seront chargés, quant à eux, de la coordination entre la commission nationale et les commissions régionales et locales.

DOUANES

Création de cellules d'écoute pour accompagner les opérateurs économiques

L'Administration des douanes a créé des cellules d'orientation et d'écoute au profit des opérateurs économiques notamment les exportateurs, en vue de les accompagner dans leurs opérations relatives au commerce extérieur, a fait savoir, mardi, un responsable à la Direction générale des douanes (DGD).

Le directeur de la législation, de la réglementation et des systèmes douaniers à la DGD, Adel Habsa a précisé lors d'une journée d'in-

formation sur "les facilitations douanières destinées aux exportateurs", que des cellules d'orientation et d'écoute ont été installées au niveau local en vue de prodiguer des conseils et faciliter les procédures douanières. Cette démarche confirme l'attachement des services des douanes à être "opérationnels et répondre aux attentes des opérateurs". La DGD a publié un guide d'exportateur en trois langues (arabe, français et anglais) disponible sur son site

web, en vue de faciliter les procédures destinées aux exportateurs, a-t-il dit. Selon lui, ces facilitations douanières se déclinent en trois niveaux: les procédures, les systèmes douaniers et le con trôle, et ce à l'effet de réduire les coûts et gagner du temps, de même qu'elles visent à augmenter la capacité de compétitivité de l'opérateur économique national pour lui permettre de trouver de nouveaux créneaux pour ses produits. Il s'agit également de contri-

buer à l'augmentation de la valeur des exportations algériennes hors hydrocarbures, atteignant 5 milliards USD en 2021, un chiffre qui sera revu à la hausse en 2022. Le responsable a affirmé que l'administration des douanes oeuvrent dans "la proximité" pour accompagner et orienter l'opérateur économique dans le domaine de l'exportation et créer un climat d'affaires "incitatif, stable et attirant".

AGRICULTURE

Hausse importante de la production dans les principales filières agricoles en 2022 (Henni)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a affirmé, mardi à Alger, que la production dans les principales filières agricoles a enregistré une hausse importante durant l'année en cours.

Présentant un exposé devant la commission des finances et du budget de l'APN dans le cadre du débat du PLF 2023, lors d'une séance présidée par Lakhdar Salmi, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a déclaré que la production dans la filière des céréales a atteint 41 millions de quintaux durant la saison agricole 2021/2022, soit une hausse de 48 % par rapport à la saison précédente.

La production dans la filière des légumineuses a atteint 1,2 millions de quintaux, soit une hausse de 20 % par rapport à la précédente saison, a-t-il dit.

La même courbe ascendante est observée également dans la production de la pomme de terre avec plus de 44,2 millions de quintaux récoltés en 2022, soit une hausse de 30 % par rapport à l'année passée, a fait savoir M. Henni.

Quant à la filière des tomates industrielles, la production s'est établie à 23 millions de quintaux et la production des huiles (huile de table et autres) a augmenté à 9,5 millions de quintaux en 2022, soit une hausse de 34 % par rapport à 2021.

S'agissant des viandes rouges, les chiffres estimatifs de l'année 2022 font ressortir une hausse de la production à 5,7 millions de quintaux (une hausse de 6 % par rapport à l'année dernière), et la production des viandes blanches a augmenté à 4,8 millions de quintaux avec une hausse de 11 %.

La production du lait frais a atteint 3,4 milliards de litres en 2022 avec une hausse de 2 %, selon les chiffres exposés par le ministre.

Ainsi, la valeur globale de la production agricole durant l'année en cours s'élève à 4500 milliards de DA environ selon les statistiques provisoires, contre 3500 milliards de DA en 2021, soit une hausse de 31 %.

Cette production a permis de couvrir les besoins alimentaires nationaux avec 75 %, a relevé le ministre.

Concernant le bilan des feux de forêts de l'année 2022, le ministre a fait état de 28.000 hectares de couverture forestière et d'arbres fruitiers, outre des pertes de la faune, révélant qu'une enveloppe de 1,5 milliards DA a été consacrée à l'indemnisation des sinistrés au niveau de 33 wilayas touchées par les feux.

Dans ce cadre, l'indemnisation des éleveurs sinistrés est en cours avec un total de 1300 têtes, ainsi que des agriculteurs (propriétaires d'arbres fruitiers) avec près de 400.000 arbres fruitiers alors que les éleveurs des volailles ont été indemnisés par des intrants biologiques à la hauteur de 21.000 unités et les apiculteurs par plus de 15.000 ruches.

Vers la création d'une carte à puce pour les agriculteurs

M. Henni a assuré la poursuite de l'opération de régularisation de la situation des agriculteurs occupant des exploitations sans actes ni autres documents en leur permettant d'obtenir des actes de concession.

Selon le ministre, 13229 cas ont été inventoriés lors des sorties sur le terrain sur une superficie de 15126 hectares répartis à travers 21 wilayas.

Évoquant les efforts de secteur dans la modernisation des procédures et la levée des obstacles bureaucratiques, il a évoqué un projet de carte à puce d'agriculteur contenant le dossier administratif complet de l'agriculteur en vue de faciliter les procédures administratives à ce dernier.

S'agissant du budget du secteur pour l'exercice 2023 dans le cadre de la nouvelle loi de finances, il est estimé, selon le ministre, de 617,99 milliards DA, répartis comme suit: 567,68 milliards DA consacrés à la mise en œuvre du programme du secteur, 30,67 milliards DA dédiés au programme des forêts et 19,64 milliards DA à l'administration générale.

Dans le cadre du soutien de l'Etat du pouvoir d'achat, M. Henni a cité sa contribution aux Offices professionnels de lait et des céréales à travers l'affectation de 507,52 milliards DA, soit 86% du budget de fonctionnement du secteur.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le Président Tebboune a exprimé une forte volonté politique pour asseoir un développement local durable (Merad)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a rappelé, mardi depuis la wilaya d'El Meghaier, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a exprimé une forte volonté politique pour asseoir un développement local durable.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya nouvellement créée, M. Merad a rappelé "la forte volonté politique exprimée par le président de la République pour asseoir un développement local durable, à travers un accompagnement permanent à tout effort créateur de richesse et générateur d'emploi en faveur des jeunes".

Le ministre a cité, dans ce sens, les instructions données par le président de la République pour accompagner les agriculteurs, à travers la prise en charge de leurs préoccupations, notamment en ce qui concerne l'alimentation en eau et en électricité, le stockage et la commercialisation. Le ministre a mis l'accent sur les démarches visant à rapprocher le citoyen des centres de prise de décision et à en faire un véritable partenaire dans la



réalisation du développement durable", citant les mécanismes les plus en vue qui le permettent, tels que l'Observatoire national de la société civile et Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

A noter qu'au cours de cette visite, le ministre de l'Intérieur a donné le coup d'envoi du lancement d'un projet de réhabilitation du réseau d'assai-

nissement de plusieurs agglomérations.

Il a également écouté une présentation sur la mise en œuvre du projet d'augmentation de la capacité de distribution du gaz naturel dans la partie nord de la ville d'El M'Ghair.

Dans la commune de Djamaa, le ministre a inspecté le projet de réalisation d'un hôpital de 120

lits, et dans la commune de Sidi Amrane, il a inspecté le déroulement d'un projet d'investissement pour la fabrication de briques, où une présentation a été faite sur les zones d'activités dans la wilaya, et il a également présidé la pose de la première pierre pour la réalisation du projet de 150 logements publics locatifs (LPL).

Merad : des opportunités d'investissement prometteuses dans les nouvelles wilayas du Sud

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé mardi depuis la wilaya d'El-Meghaier que les perspectives d'investissement dans les 10 nouvelles wilayas du Sud étaient "très prometteuses", au vu des atouts qu'elles recèlent.

Lors d'une conférence de presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, M. Merad a souligné l'importance d'associer les responsables locaux au soutien et à l'accompagnement des opportunités d'investissement disponibles dans la wilaya, qui

constituent un avenir prometteur pour l'économie nationale si elles sont économiquement exploitées".

A ce propos, il a fait savoir que la création de 10 wilayas dans le sud s'était effectuée de manière "ordinaire" conformément au programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la création d'investissement pour un véritable décollage économique sur plus d'un plan.

S'agissant de la mise en valeur de terres agricoles dans les wilayas du Sud, notamment à Touggourt, El-Menia, El-Meghaier et Timimoun,

M. Merad a indiqué que "l'Etat est là pour assurer l'aide, l'orientation et l'accompagnement nécessaires en la matière", ajoutant que toutes les instances étaient concernées pour réaliser de meilleurs résultats.

Évoquant le développement local dans les wilayas du Sud nouvellement créées, le ministre a affirmé que "ces dernières jouiront, dans un mois et demi, de leurs pleines prérogatives avec le soutien des instances centrales pour une ou deux années jusqu'à ce qu'elles soient capables de garantir un Service public à la hauteur des aspirations des citoyens".

6^E LÉGISLATURE DU PARLEMENT PANAFRICAIN

Le Conseil de la nation plaide pour la défense des intérêts des peuples d'Afrique

Le sénateur, Azzedine Abdelmadjid a plaidé lors des travaux de la 1ère session de la 6e législature du Parlement panafricain (PAP) à Midrand (Afrique du Sud), pour l'intensification des efforts des parlementaires visant à défendre les intérêts des peuples africains, a indiqué, mardi, un communiqué du Conseil.

M. Abdelmadjid a affirmé "l'importance d'intensifier les efforts des parlementaires visant à défendre les intérêts des Africains, à travers la formulation de propositions pour réaliser le développement et la prospérité auxquels aspirent les peuples d'Afrique, et leur traduction en politiques efficaces profitables à tous les pays du continent", ajoute le communiqué.

Il a également mis en avant "la nécessité de respecter les résolutions internes du PAP en termes de coordination entre les organes du Parlement, de définition des responsabilités et de transparence dans l'exécution des missions".

Les parlementaires africains ont émis, dans ce sens, un communiqué dans lequel "ils ont salué la signature de l'accord de paix entre la République fédérale démocratique d'Éthiopie et le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF)", précise la même source. Ils ont également salué les "résultats fructueux des assises de dialogue qui ont eu lieu en République d'Afrique du Sud, qui mettront fin à tous les conflits dans la région du

Tigré, respecteront le système constitutionnel éthiopien dans la région et renforceront les intérêts nationaux du peuple éthiopien".

Les membres du PAP ont écouté une conférence de M. Olusegun Obasanjo, ancien Président de la République Fédérale du Nigéria, Haut Représentant de l'Union Africaine (UA) pour la Corne de l'Afrique, sur "Les négociations de sécurité et de paix en Afrique et les changements anticonstitutionnels de gouvernements sur le Continent". Les séances plénières ont été consacrées à l'examen du rapport sur l'Accord relatif à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), des propositions et résolutions sur la migration de la main-

d'œuvre en Afrique, des lois dans le domaine des coopératives et de la sous-traitance, de la participation du PAP à la conférence sur le climat (COP-27), ainsi que le budget du Parlement panafricain pour 2023.

A noter, que les membres du Conseil de la nation, M. Azzedine Abdelmadjid, président du groupe géopolitique de l'Afrique du Nord au PAP, et M. Abdelmalek Tachrif, membre de la Commission permanente de la vérification et des comptes publics (CAPA), poursuivent leur participation aux travaux de la première session de la sixième législature du PAP qui se tient à Midrand du 23 octobre au 12 novembre 2022, indique le communiqué.

ENTREPRENARIAT

Le projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur permettra d'organiser les nouvelles activités économiques (ministre)

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises Yacine El Mahdi Oualid a affirmé, mardi à Alger, que le projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur permettra d'organiser les nouvelles activités économiques et d'inciter ceux qui les exercent à se conformer au cadre officiel.

Cette déclaration a été faite lors d'une séance plénière présidée par Brahim Ghali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la présentation et au débat du projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur et la réponse aux préoccupations des députés, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Basma Azouar.

Dans ce cadre, le ministre a précisé que ce nouveau cadre juridique permettra aux jeunes d'exercer des activités lucratives de manière réglementée et légale, dans un cadre officiel et de bénéficier de la couverture de la sécurité sociale.

Il a cité à titre d'exemple les applications de transport (VTC) qui comptent 60.000 conducteurs, assurant que ce nouveau texte donnera à ces derniers une qualité officielle pour exercer leurs activités. Et d'ajouter que le projet de loi permet de faciliter l'exportation des prestations numériques dont le développement des sites web, les applications des smartphones et le e-commerce, notam-

ment que l'Algérie a promulgué de nouvelles résolutions autorisant le transfert de tous les revenus issus des exportations des services numériques en devises vers le pays. Le projet de loi définit l'auto-entrepreneur par une "pratique individuelle d'une activité lucrative qui s'inscrit sur la liste des activités éligibles fixées par voie réglementaire", d'autant plus que le chiffre d'affaire annuel de l'auto-entrepreneur ne dépasse pas un seuil fixé par la législation en vigueur", selon M. Oualid qui a fait savoir que ce texte exclut, toutefois, de son champ d'application "les professions libérales, les activités réglementées et les artisans".

S'agissant des avantages proposés en matière d'impôts, le ministre a indiqué que l'auto-entrepreneur sera soumis à l'impôt forfaitaire unique (IFU) d'un taux de 5%. Concernant l'autorisation des employés dont les enseignants universitaires à bénéficier de cette qualité d'auto-entrepreneur, il a fait état d'une proposition formulée dans le cadre de



l'élaboration du projet de loi de la Fonction publique, permettant aux employés d'exercer deux activités en même temps ce qui permettra d'éliminer certaines activités qu'on exerçait de manière non officielle.

Par ailleurs, M. Oualid a affirmé que le projet de loi en question permet à la communauté nationale établie à l'étranger de bénéficier du statut auto-entrepreneur. Concernant la remarque

soulevée par certains députés, lors des débats, à savoir la soumission de certains articles du projet de texte, le ministre a précisé qu'il s'agit de trois articles. Des textes réglementaires y afférents ont été soumis à la commission des affaires économiques de l'APN, outre la présentation de la plateforme électronique et de la liste des activités concernées par le statut d'auto-entrepreneur.

Pour ce qui est du plafonne-

ment du chiffre d'affaires annuel de l'auto-entrepreneur, le ministre a souligné que la législation y tranchera plus tard, ajoutant que le chiffre d'affaires est estimé, dans certains pays, de 5 à 9 millions DA.

Dans le même sillage, le ministre a affirmé la disposition de son secteur à délivrer les premières cartes d'auto-entrepreneur avec la fin de l'année 2022 après l'adoption du projet de loi par les deux chambres du Parlement. Dans son rapport préliminaire sur le projet de loi, la commission des affaires économiques, de développement, de l'industrie, du commerce et de planification a proposé d'introduire quelques modifications sur le fond et la forme pour ne citer que la prolongation de la durée de déclaration près l'entreprise publique qui détient le registre national de commerce de l'auto-entrepreneur de 06 mois à une année, permettant également ceux jouissant de la nationalité algérienne ou résident en Algérie de bénéficier de ce loi.

INNOVATION

Algeria Finlab se dotera d'un portefeuille de start-up spécialisées dans les banques et assurances

Le laboratoire destiné au développement de l'innovation et la digitalisation du secteur des finances "Algeria Finlab" compte se doter d'un portefeuille de start-up spécialisées dans les banques et assurances, afin de proposer des solutions adaptées au marché algérien, a indiqué mardi à Alger son administrateur, Abdelkader Khennoussi.

Le Finlab dont la création a été proposée par la Cosob, "sera doté d'un portefeuille de start-up spécialisées dans les banques et assurances, capables de répondre aux problématiques posées par le secteur", a déclaré M. Khennoussi, lors d'un colloque international sur l'innovation financière et technologique au service de la finance, organisé par l'Union des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), en présence du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, et celui de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki. Les start-up retenues feront l'objet d'évaluation afin qu'elles puissent intégrer le programme du Finlab, selon l'administrateur qui a relevé le potentiel "énorme" dont dispose l'Algérie dans le domaine technologique et financier. "Notre feuille de route est de promouvoir et développer le système financier, via la dématérialisation et la digitalisation des procédures et en même temps prospector les moyens de promouvoir la blockchain, l'intelligence artificielle et l'internet des objets, autant de domaines qui constituent des champs sur lesquels nous allons travailler", a-t-il souligné. A travers cette démarche, les porteurs de projets seront mis en contact avec les institutions financières dont les besoins en matière d'innovation sont nombreux afin d'améliorer leurs prestations, a-t-il encore soutenu.

Organisé sous forme d'un groupement d'intérêt économique (GIE), Algeria Finlab compte comme membres fondateurs la Commission d'organisation des opérations de Bourse (Cosob) la Compagnie centrale de réassurance (CCR), la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (Caar), la Compagnie des assurances des hydrocarbures (Cash), la Compagnie algérienne des assurances des transports (Caat), la Bourse d'Alger, la Société algérienne des assurances (SAA), et l'accélérateur de start-up "Algeria venture". Cette structure qui sera renforcée à terme par l'adhésion de banques publiques et privées, compte également lancer des partenariats avec le monde universitaire afin de développer des solutions technologiques et commerciales au profit des compagnies d'assurances et des banques en Algérie. S'exprimant lors du colloque, Yacine El Mahdi Oualid a souligné que le secteur des assurances en Algérie est une "véritable locomotive de l'innovation", rappelant la mise en place d'un fonds thématique destiné aux startups opérant dans les Insurtech. Il relevé aussi que son secteur contribuait à la prochaine révision de la loi sur la monnaie et le crédit qui verra l'introduction de plusieurs nouveautés surtout, dit-il, dans le domaine des néo-banques et les monnaies digitales. Pour sa part, le président de l'UAR, Youcef Benmicia, a évoqué les projets de digitalisation du secteur des assurances, soulignant qu'une plateforme numérique de traitement des dossiers de recours automobile entre les différentes compagnies d'assurances, avait été lancée en octobre dernier.

INDUSTRIE

Accorder la priorité à l'intégration, à la sous-traitance et à l'émergence de nouvelles filières (Zeghdar)

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a affirmé, mardi à Alger, que son secteur poursuivait les efforts visant le développement des projets industriels structurants en accordant la priorité à l'intégration, à la sous-traitance et à l'émergence de nouvelles filières.

Lors d'une réunion de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de la Loi de finances 2023 et présidée par Lakhdar Salmi, président de la Commission, en présence du membre de l'APN, Nacer Bettiche et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a fait savoir qu'il s'agissait de l'un des principaux objectifs stratégiques tracés pour le renforcement de la base industrielle nationale. Cette stratégie vise également la promotion et la protection du produit national contre l'importation anarchique du marché parallèle à travers l'amélioration de la compétitivité des entreprises et la qualité des

produits, ainsi que la revitalisation et le renforcement du processus des partenariats "public-privé" et "national-étranger" pour la diversification de la base industrielle nationale.

Il s'agit également de la mise en œuvre et de la poursuite des plans de développement des entreprises publiques économiques et la réunion des conditions idoines à son succès, a-t-il poursuivi. Concernant le budget du secteur de l'Industrie pour l'exercice 2023 dans le cadre de la nouvelle loi de finances, M. Zeghdar a révélé que 4.240 Mds Da avaient été alloués en tant que budget de fonctionnement, soit une baisse de 13% par rapport à 2022. Concernant le budget d'équipement, il comprend 10 millions de DA (matériels techniques et métrologie) au profit de l'Office national de métrologie légale, 395,25 millions de DA accordés comme crédits de paiement du programme en cours d'exécution au profit des principales structures administratives et 3,45 milliards de DA accordés comme crédits de paiement du

programme en cours d'exécution au profit des zones industrielles et des zones d'activité.

Sur les mesures et les dispositions légales afférentes au secteur dans le cadre du PLF 2023, le ministre a évoqué l'amendement des procédures d'octroi des autorisations de dédouanement des chaînes et équipements de production et il s'agit là des chaînes de production et des équipements utilisés et non pas rénovés.

Les membres de la commission ont soulevé plusieurs préoccupations liées au secteur, dont l'assainissement du foncier industriel, l'aménagement des zones industrielles et leur raccordement aux techniques et technologies modernes pour accompagner les investisseurs. Ils ont évoqué les nouveautés du dossier automobile tant sur le volet de fabrication que sur celui de l'importation ainsi que la stratégie adoptée lors du choix des sites d'installation des usines dont la construction est envisagée par les investisseurs privés et étrangers.

ASSURANCES

Le secteur des assurances devrait confirmer sa reprise en 2022 (UAR)

Le secteur des assurances en Algérie devrait confirmer sa reprise en 2022, grâce à la bonne tenue de plusieurs secteurs économiques après la chute due à la pandémie de Covid-19, a indiqué mardi à Alger le président de l'Union des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), Youcef Benmicia. "Nous prévoyons une croissance du chiffre d'affaires du secteur en 2022 au moins similaire à celle enregistrée en 2021 qui était de l'ordre de 5%", a déclaré M. Benmicia à la presse, en marge des travaux d'un colloque international sur l'innovation financière et technologique au service de la finance. En 2021, le marché avait enregistré un chiffre d'affaires de 152,2 milliards de dinars (mds DZD), répartis sur les assurances directes (144,4 mds DZD) dont 13,6 mds DZD au titre des assu-

rances de personnes), les assurances spécialisées (2 mds DZD) et les acceptations internationales (5,7 mds DZD). Le président de l'UAR a relevé, dans ce sens, l'impact positif sur le secteur des assurances, toutes branches confondues, de la reprise constatée depuis 2021 dans plusieurs secteurs d'activité économique. Interrogé sur la nouvelle loi sur les assurances, en cours d'élaboration, M. Benmicia a fait savoir que les nouveautés qui seront introduites devraient porter notamment sur la digitalisation, dont le paiement des contrats d'assurance, la signature numérique, la souscription des contrats d'assurances en ligne. Il s'agira aussi d'introduire une réforme sur l'activité de supervision du secteur via la mise en place d'une autorité indépendante, selon le président de l'UAR.

PÉTROLE

Le Brent recule à 94,72 dollars

Les prix du pétrole poursuivaient leur repli mercredi, lésés par des données sur les stocks américains de brut qui montrent une accumulation, conjuguées aux attentes déçues d'assouplissement des restrictions liées au Covid en Chine. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier 2023 reculait de 0,67% à 94,72 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en décembre perdait 0,78% à 88,22 dollars. Les prix du pétrole sont de nouveau en légère baisse ce mercredi, après avoir chuté d'environ 3% la

veille. Le scénario d'une reprise chinoise "ayant été repoussé, et les données sur les stocks américains ayant été considérablement étiées, impliquant une diminution de la demande américaine", les craintes de récession "sont de retour en force", ont indiqué des analystes. La fédération de professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a en effet estimé mardi soir que les stocks de brut ont augmenté d'environ 5,6 millions de barils la semaine dernière, et ceux d'essence de 2,6 millions de barils.

MONNAIES

Le dollar en retrait pendant les élections américaines, le bitcoin s'effondre

Le dollar était en léger repli face à l'euro mardi en plénières législatives aux Etats-Unis, tandis que le bitcoin s'effondrait à son plus bas niveau depuis deux ans dans le sillage de la reprise in extremis de la plateforme de cryptomonnaies FTX par Binance. Vers 19h30 GMT, le billet vert cédait 0,37% à 1,0057 dollar pour un euro. "Si les républicains reprennent le contrôle du Sénat, de la Chambre des représentants ou des deux, le

résultat sera une impasse législative pour deux ans, avec l'impossibilité de passer toute réforme politique majeure avant 2024", expliquait Jim Reid, analyste chez Deutsche Bank. L'annonce a fait vaciller les cryptomonnaies. Le bitcoin chutait de 15,22% à 17,535 dollars vers 19h30 GMT, son plus bas depuis novembre 2020. L'ether, la cryptomonnaie liée à la blockchain Ethereum, s'écroulait de plus de 21% à 1,945 dollars.

Cours de mardi Cours de lundi

19H30 GMT	21H00 GMT
EUR/USD	1,0057 1,0020
EUR/JPY	146,52 146,88
EUR/CHF	0,9930 0,9903
EUR/GBP	0,8732 0,8703
USD/JPY	145,69 146,63
USD/CHF	0,9849 0,9886
GBP/USD	1,1567 1,1514

BOURSES MONDIALES

Wall Street dans le vert mise sur la paralysie du gouvernement américain à la sortie des urnes

La Bourse de New York a terminé dans le vert mardi après les résultats des élections au Congrès américain, les investisseurs s'attendant à ce qu'un gouvernement paralysé sorte des urnes, ce qui n'est pas pour déplaire aux marchés. L'indice Dow Jones a gagné 1,02%, le Nasdaq, à forte coloration technologique, a avancé de 0,49% et le S&P 500 de 0,56%, selon des résultats provisoires. "Le marché a bien terminé, c'est à cause des élections et au fait qu'on risque d'aboutir à une paralysie de l'administration,

ce qui est positif pour le marché", a résumé Peter Cardillo de Spartan Capital. Les Américains votaient mardi pour déterminer l'équilibre des pouvoirs au Congrès. Les sondages, sujets à caution aux Etats-Unis et qui se sont souvent trompés, tablaient sur une victoire nette à la Chambre des représentants pour les républicains, qui pourraient aussi reprendre le contrôle du Sénat. Dans ce cas, c'est un gouvernement paralysé qui sortirait du scrutin, ce qui a la faveur des investisseurs.

La Bourse de Tokyo finit en baisse

La Bourse de Tokyo a fini mercredi en retrait, dans l'attente des résultats des élections de mi-mandat aux Etats-Unis qui s'annonçaient plus serrés que prévu, et méfiante aussi avant la publication jeudi des chiffres de l'inflation américaine en octobre.

L'indice vedette Nikkei a perdu 0,56% à 27.716,43 points et l'indice élargi Topix a reculé de 0,41% à 1.949,49 points. Le dollar s'appréciait légèrement par rapport au yen, à raison d'un dollar pour 145,80 yens vers 06H10 GMT, contre 145,68

yens mardi à 21H00 GMT. L'euro était quasi stable à 146,73 yens contre 146,75 yens la veille, et valait 1,0062 dollar contre 1,0074 dollar mardi à 21H00 GMT. Le marché du pétrole reculait encore, après déjà deux séances de forte baisse due aux espoirs touchés d'une fin prochaine de la politique zéro Covid en Chine, malgré son lourd impact sur l'activité économique du pays. Vers 06H00 GMT le baril de WTI cédait 0,44% à 88,52 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord abandonnait 0,31% à 95,06 dollars.

ALLEMAGNE

Perte sèche de 110 milliards d'euros d'ici 2023 en raison des prix élevés de l'énergie

La flambée actuelle des prix de l'énergie va coûter à l'Allemagne près de 110 milliards d'euros en revenus nets d'ici 2023, les fonds aboutissant chez les vendeurs à l'étranger, selon une étude publiée mardi par l'ifo Institute (Institut Leibniz de recherche économique à l'Université de Munich). Ces pertes équivaldront à 3 % de la production économique annuelle de l'Allemagne, selon l'ifo Institute. Le montant total comprend 35 milliards d'euros pour l'année dernière, 64 mil-

liards pour cette année et neuf milliards d'euros de pertes supplémentaires prévues pour 2023. Il s'agit de la plus forte perte de revenu net depuis la deuxième crise pétrolière à la fin des années 1970. "Nous pouvons nous attendre à ce que la baisse actuelle des revenus nets persiste au cours des prochaines années", a déclaré Timo Wollmershaeuser, responsable des prévisions à l'ifo Institute. La perte de la Russie comme fournisseur signifie que les prix de l'énergie resteront pro-

bablement élevés à long terme et qu'il faudra du temps à l'Allemagne pour se libérer des importations d'énergie, a ajouté M. Wollmershaeuser.

Les prix de l'énergie en Allemagne sont montés en flèche depuis le début du conflit Russie-Ukraine. En octobre, les prix de l'énergie étaient de 43 % plus élevés que l'année dernière, ce qui a fait grimper l'inflation à 10,4 % en Allemagne, selon les chiffres préliminaires de l'Office fédéral des statistiques (Destatis).

AVIATION

ITA Airways reçoit une nouvelle rallonge de 400 millions d'euros de l'Etat italien

L'Etat italien a donné mardi son feu vert à une nouvelle injection de 400 millions d'euros de fonds publics dans la compagnie ITA Airways, née des cendres d'Alitalia, au lendemain de la démission de son président.

Les fonds devraient arriver avant la fin du mois dans les caisses d'ITA, selon cette décision prise au cours d'une assemblée générale extraordinaire des conseillers du ministère de l'Economie, actionnaire à 100% de la compagnie.

Bruxelles avait donné en septembre 2021 son feu vert à un décollage d'ITA et a autorisé 1,35 milliard d'euros de fonds

publics, à condition qu'elle finisse par voler à terme de ses propres ailes. Désavoué à deux reprises par l'Etat qui l'a privé de ses pouvoirs opérationnels, le président d'ITA Airways, Alfredo Altavilla, a démissionné lundi soir de son poste, en plénières négociations sur la vente de la compagnie publique.

M. Altavilla s'était vu reprocher de faire obstruction à la cession d'ITA Airways au fonds d'investissement américain Certares, associé à Air France-KLM et Delta Air Lines. Cet ancien responsable pour l'Europe de Fiat n'avait jamais caché sa préférence pour l'offre concurrente sou-

mise par Lufthansa et l'armateur italo-suisse MSC. L'ancien gouvernement de Mario Draghi avait annoncé

en août avoir retenu l'offre de Certares pour le rachat d'ITA Airways en vue de l'ouverture de négociations exclusives.

FMI

Un accord pour une nouvelle tranche d'aide au Kenya de 433 millions de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé mardi être parvenu à un accord avec le gouvernement kenyan en vue du déblocage d'une nouvelle tranche d'aide d'un montant de 433 millions de dollars dans le cadre du programme d'aide en cours. Cet accord intervient à l'issue de la quatrième revue des engagements du Kenya et va porter à 1,55 milliard de dollars (1,2 milliard de droits de tirages spéciaux ou DTS) le montant total déjà déblocqué. Le conseil d'administration du Fonds doit encore valider l'accord signé. Dans un communiqué, les responsables de l'équipe ayant réalisé la revue à Nairobi, Mary Goodman et Tobias Rasmussen, ont estimé que "des progrès ont été réalisés

UNION EUROPÉENNE

L'économie de l'UE face à un "tournant"

L'économie de l'Union européenne (UE) est arrivée à un tournant, les forces qui alimentaient sa croissance ayant "largement disparu", a déclaré mardi à Bruxelles le vice-président exécutif de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis. Le premier semestre de l'année a été caractérisé par une croissance étonnamment forte, mais "les perspectives de croissance économique semblent désormais nettement plus faibles que dans les prévisions publiées cet été par la Commission, tandis que l'inflation restera plus élevée pour une durée plus longue que prévue", a indiqué M. Dombrovskis. Le taux d'inflation annuel dans la zone euro a atteint un niveau record de 10,7 % en octobre. Au troisième trimestre, le produit intérieur brut (PIB) corrigé des variations saisonnières a augmenté de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, et ce à la fois dans la zone euro et dans l'UE, selon Eurostat. Face à un contexte géopolitique difficile, l'UE doit accélérer de toute urgence sa transition vers les énergies propres et s'éloigner des combustibles fossiles, en particulier ceux provenant de Russie, a indiqué M. Dombrovskis. La Commission a également informé les ministres de la nouvelle Loi sur la réduction de l'inflation des Etats-Unis et de ses conséquences pour l'UE. Le ministre tchèque des Finances, Zbynek Stanjura, a déclaré que cette loi pourrait avoir un impact économique négatif sur les entreprises et les investisseurs de l'UE, en particulier dans le secteur technologique. Une guerre commerciale entre les Etats-Unis et l'UE doit être évitée, et des règles du jeu équitables doivent être maintenues dans le commerce international, a affirmé M. Stanjura. Le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, a quant à lui déclaré lundi que la loi américaine constituait une menace majeure pour les entreprises européennes, et a prédit que l'UE proposerait "une réponse forte". "Je n'ai reçu aucune assurance que la partie américaine ait complètement saisi l'ampleur de nos inquiétudes quant aux conséquences" de cette loi, a également affirmé le ministre allemand des Finances, Christian Lindner.

INFLATION AUX ETATS UNIS
L'UE préoccupée par la Loi sur la réduction de l'inflation aux Etats-Unis (média)

L'Union européenne (UE) a "de sérieuses préoccupations" à l'égard de la Loi sur la réduction de l'inflation des Etats-Unis, estimant qu'elle enfreint les règles du commerce international, a rapporté lundi la chaîne CNBC, citant un document officiel. Les responsables européens ont reconnu les ambitions écologiques associées à ce train de mesures, mais sont préoccupés sur "la manière dont les incitations financières prévues par cette loi sont conçues", indique ce document, qui doit être présenté aux responsables américains. Le département américain du Trésor a présenté un article du mois dernier dans lequel la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, déclarait avoir eu vent de ces inquiétudes, mais minimisait les chances de toute modification de ces mesures, selon la chaîne CNBC. Ce projet de loi très large portant sur la fiscalité, la santé et le climat a été approuvé par les députés américains en août et comprend un budget record de 369 milliards de dollars consacrés aux politiques climatique et énergétique. Ce programme phare comprend des crédits d'impôts pour les voitures électriques fabriquées en Amérique du Nord et des soutiens aux chaînes d'approvisionnement de batteries américaines, indique le reportage de CNBC.

ORAN 40% des doléances des consommateurs ont trait aux problèmes de raccordement à l'énergie

La commission de régulation de l'électricité et du gaz enregistre en moyenne annuellement une centaine de doléances, dont 40% concernent des problèmes de raccordement et 35% aux factures, a-t-on appris mardi à Oran de la directrice du service de la protection des consommateurs au niveau de cette commission, Karima Saadou.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre régionale de la région Ouest qui a regroupé la commission de régulation de l'électricité et du gaz et les associations de protection des consommateurs, Mme Saadou a indiqué que "des milliers de doléances parviennent à la commission de contrôle, mais seulement un nombre limité ne dépassant pas la centaine par an, remplissent les conditions de recours de la commission".

"Le réclamant ne peut pas soumettre sa doléance à la commission tant que toutes les voies de recours internes à la disposition du distributeur n'ont pas été épuisées", a ajouté cette responsable dans son exposé sur les activités de la commission et les perspectives de coopération avec les associations.

Elle a noté que les problèmes liés au raccordement et à la facture sont considérés comme les plus fréquents. Au sujet des problèmes de facturation, la directrice du service de la protection des consommateurs au niveau de la commission de régulation de l'électricité et du gaz a relevé que les erreurs de lecture et d'estimation concernent 55% des cas, alors que les problèmes de compteur représentent 20%.

Elle a souligné que la commission est en train de préparer la mise en place d'un service de réconciliation pour organiser des séances de travail entre les parties en conflit afin de résoudre le plus vite possible les griefs.

Pour sa part, le président par intérim de la commission de régulation de l'électricité et du gaz, Farid Rahouel, a indiqué à la presse que cette rencontre avec "les associations de protection des consommateurs est l'occasion d'échanger avec elles, d'écouter leurs préoccupations et d'essayer de trouver des solutions aux inquiétudes soulevées par le consommateur".

Il a ajouté que la rencontre est l'occasion d'évoquer les questions liées à la consommation d'énergie telles que les accidents liés à la mauvaise utilisation des appareils de chauffage et à la nécessité de rationaliser la consommation d'énergie, dont les associations sont partenaires dans les campagnes de sensibilisation. M. Rahouel a également souligné qu'un travail est actuellement en cours pour distribuer un questionnaire aux associations de consommateurs afin de recueillir leurs avis sur la forme des factures, la clarté, la fréquence de remboursement et autres.

Les avis et suggestions intéressantes seront pris en compte pour l'amélioration des points négatifs. Enfin, le chef du bureau régional de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur (APOCE), Farid Saïdi, a indiqué que la commission de régulation de l'électricité et du gaz a impliqué les associations de protection des consommateurs dans le projet d'amélioration des services.

L'APOCE a formulé des propositions concernant la forme de la facture, notamment la fréquence de remboursement et autres, a-t-il précisé.

MILA Raccordement au réseau de gaz naturel de plus de 650 foyers

Au total, 652 foyers répartis entre les communes de Bouhatem et de Derrahi Bousseleh, relevant de la wilaya de Mila, ont été raccordés mardi au réseau de gaz naturel.

Lors de sa visite de travail et d'inspection dans les deux (2) communes de la daïra de Bouhatem, le wali Mustapha Koreich a présidé la cérémonie de la mise en service du réseau de gaz naturel en faveur de 166 habitations réparties entre les mechtas de Tansa, de Tafis et de Kaf Lahmar.

L'opération a consisté en l'installation de réseaux de transport et de distribution de cette énergie ayant nécessité la mise en place d'une enveloppe financière dépassant 79,600 millions DA et dont la somme allouée à chacun des foyers a atteint 321,313 dinars, selon les explications fournies sur place.

Dans la localité de Derrahi Bousseleh, au moins 486 habitations ont bénéficié des bienfaits de cette énergie au travers la réalisation d'un projet mobilisant une enveloppe financière de l'ordre de 49,750 millions DA.

Le coût de chaque habitation est évalué à

MÉTIER Hamid Chafi, un fin artisan de la tannerie traditionnelle

Le métier de la tannerie traditionnelle refuse de disparaître à Oran, grâce à l'opiniâtreté de Chafi Hamid, un des rares artisans à exercer encore ce métier, un des affluents importants du secteur de l'artisanat et de la relance du tourisme.

A une époque où de nombreux jeunes délaissent ce métier, Chafi, qui a hérité le métier de son grand-père, travaille avec dévouement et patience au tannage de la "Haïdora" ou peau de mouton et du cuir de vaches et de chèvres de manière traditionnelle.

Il livre un produit prêt à être commercialisé aux propriétaires d'ateliers utilisant le cuir dans la fabrication de certains vêtements et sacs, ainsi qu'aux artisans de selles et d'autres accessoires et produits artistiques traditionnels.

Hamid Chafi, 43 ans, a formé de nombreux jeunes mais n'ont pas eu la possibilité de poursuivre leur activité dans ce métier artisanal.

Se confiant à l'APS, à la veille de la Journée nationale de l'artisan, célébrée le 9 novembre de chaque année, il a indiqué "Peu

m'importe l'odeur du cuir ou le travail pénible auquel je suis habitué depuis 25 ans, ce qui importe pour moi est la préservation de ce métier que je pratique de manière traditionnelle.

Je tiens à offrir aux clients un produit de grande qualité malgré les difficultés que je rencontre dans le processus de tannage pour le traitement de ce matériau".

Le même artisan résume ces difficultés dans la qualité de la matière première qu'il acquiert des abattoirs, car le taux de perte peut atteindre jusqu'à 40%, alors qu'il ne dépassait pas 10% dans le passé, du fait que la génération actuelle d'abatteurs ne préserve pas la peau, contrairement aux anciens, ce qui nécessite leur formation à cet aspect, en plus du fait que la peau commercialisée est fragile.

M. Chafi a souligné que le prix de vente d'une peau de mouton aux abattoirs, qu'il acquiert à Oran ou dans les wilayas de l'ouest du pays, varie entre 50 à 80 dinars l'unité, et pour la peau de vache le prix atteint 500 dinars, tandis que le prix d'achat de la peau de chèvre est estimé à 30 dinars.

Il veille à l'acquiescer pour répondre aux besoins des clients de différents wilayas, notamment Tiaret, Médéa et Ghardaïa.

Cet artisan énumère avec passion les différentes étapes du tannage, en commençant par le ramassage de la peau de mouton dans les abattoirs, la saler pour la préserver du pourrissement, puis la traiter de toutes les impuretés, la laver et la préparer, en passant par le tannage avec des matières naturelles, notamment à l'aide des extraits

végétaux comme le mimosa et le tanin pour donner de la souplesse à la peau, jusqu'à en faire du cuir.

Tout ce travail témoigne du savoir-faire de cet artisan traditionnel qui tanne quotidiennement 1.000 peaux de mouton, 80 peaux de vache et environ 100 peaux de chèvre.

Le tannage étant considéré comme un métier polluant, le processus est effectué au niveau d'une usine de tannage privée agréée, en échange de 180 à 250 DA par unité, selon M.

Chafi. "Je ne peux pas acquiescer une station d'épuration, son prix est très élevé", reconnaît-il, tout en suggérant dans ce même contexte que les pouvoirs publics rassemblent des artisans de différentes spécialités dans une zone d'activité et les équipent de telles stations.

GÉORISQUES EN ALGÉRIE Appel à délimiter les zones exposées au risque de glissements de terrain (recommandations)

Le comité scientifique du 2ème séminaire national sur les géorisques en Algérie a appelé au terme des travaux mardi à Mila à délimiter les zones exposées au risque de glissements de terrain afin d'en éviter les dégâts susceptibles d'être occasionnés aux personnes et aux biens.

Les recommandations, adoptées au terme des travaux de cette rencontre organisée par le Centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila avec le concours de l'Université des sciences et des technologies Houari-Boumediène (USTHB), l'Université Batna-2 et le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), ont insisté également sur "le recensement minutieux des zones exposées aux phénomènes

de glissements avec établissement d'une carte pour les situer afin d'en réduire les conséquences en cas de séismes qui les rendent plus actifs comme ce fut le cas lors du séisme de Mila en 2020".

Lues par le président du séminaire, Makhlof Boutiba de l'USTHB, les recommandations ont appelé à faciliter l'accès des chercheurs aux données qui "préexistent et suivent" les séismes pour améliorer leurs connaissances sur la nature et la dynamique des glissements et concevoir les actions à mener pour en prévenir et réduire les effets.

Les participants au séminaire ont mis l'accent sur l'importance de la formation dans le domaine des risques majeurs qui menacent les territoires, à l'instar des glissements, des inondations et des

séismes. Selon le professeur Boutiba, cette rencontre "riche en contenu scientifique" a connu la présentation durant ses trois jours de plus de 100 communications dont 64 posters de chercheurs représentant 21 universités, trois grandes écoles nationales et trois centres de recherche.

De son côté, le directeur du centre universitaire Abdelhafid-Boussouf, Amirouche Bouchlaghem, a indiqué que les résultats du séminaire seront soumis aux autorités publiques en vue de les exploiter dans la prévention et la gestion des géorisques, ajoutant que le contenu scientifique du séminaire sera mis à la disposition des étudiants et des chercheurs pour en consolider les connaissances.

TOUGGOURT Des efforts pour la relance de l'artisanat et des métiers locaux

Des efforts "intenses" sont consentis par le secteur du tourisme et d'ar-

artisanat dans la wilaya de Tougourt pour la relance de l'artisanat et des métiers locaux, ont indiqué mardi les responsables du secteur. Visant à promouvoir et pérenniser les activités artisanales ancestrales de la région, les responsables du secteur s'emploient à redorer le blason des divers segments de l'artisanat, les imposant dans le tissu économique et local, à la faveur de la consolidation des mécanismes d'appui et d'accompagnement des artisans, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat (DTA), Abdelhakim Yahia.

M. Yahia a relevé, entre autres démarches de relance, l'élaboration des programmes de qualification des compétences artisanales de cette catégorie leur permettant de diversifier, leurs produits, en plus de la vulgarisation et l'écoulement à grande échelle des produits de l'artisanat.

Pour ce faire, le secteur a procédé, en vertu de conventions de coopération et de jumelage signées avec diverses régions du pays, à l'ouverture d'espaces de commercialisation des articles de l'artisanat de Tougourt, à l'instar d'un stand monté au parc de loisirs "les

Sablettes" (Alger) dédié à l'écoulement et à l'exposition des produits de l'artisanat local. Le secteur s'emploie également à lancer une caravane de vulgarisation des produits de l'artisanat local devant sillonner les différentes régions du pays, en plus de l'ouverture d'espaces de vente et l'encouragement de jeunes à s'investir dans ce créneau.

De même, d'intenses préparatifs sont entrepris par la wilaya pour la mise sur pied, fin de cette année, du festival "Tougourt, rose du Sahara" auquel les organisateurs fondent de larges espoirs pour mettre en valeur, au travers un riche programme d'activités, les potentialités culturelles et touristiques faisant la fierté de cette jeune wilaya.

Outre ce festival constituant une valeur ajoutée pour la région, la wilaya de Tougourt entend lancer, en prévision de la journée nationale de l'artisan (9 novembre), un programme varié comprenant notamment un salon national de la broderie traditionnelle et des foires de l'artisanat à travers les différentes communes de la wilaya.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Au moins 22 décès enregistrés parmi les enfants des déplacés de guerre dans le nord-est du pays

Au moins 22 enfants ont trouvé la mort dans le camp de déplacés de Kanyaruchinya, situé dans le périphérique de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué mardi à des médias le président du camp de Kanyaruchinya, Theo Musekura.

Selon ce responsable, ces décès sont enregistrés essentiellement parmi les déplacés arrivés récemment du territoire de Rutshuru, Kiwanja et autres villages tombés sous le contrôle des rebelles du Mouvement du 23 mars (M23).

"Les conditions de vies très difficiles des enfants et leurs parents expliquent, en grande partie, ces décès.

La majorité parmi ces déplacés sont arrivés dans le camp en état d'épuisement suite aux longues marches à



pied et aux traumatismes intenses dus aux combats entre l'armée et les rebelles depuis quelques semaines", a-t-il déploré.

Depuis le mois de mars, les affrontements entre l'armée et le groupe rebelle du M23 ont déplacé au moins 186.000 personnes, portant le nombre total de personnes déplacées dans le territoire de Rutshuru à plus de 396.000, selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

NÉPAL

Six morts et cinq blessés après un séisme de magnitude 5,6

Six personnes sont été tuées dans un séisme de magnitude 5,6 qui a secoué l'ouest du Népal mercredi, envoyant des ondes de choc jusqu'à New Delhi, a annoncé l'Institut de géophysique américain (USGS).

Son épicentre se situait près de Dipayal

(Népal), à 340 km à l'ouest de Katmandou, à une profondeur de 15 km, selon l'USGS.

Le tremblement de terre a frappé à 02H00 mercredi (20H30 GMT mardi) et a été ressenti dans le nord de l'Inde.

Six personnes sont mortes dans le district occidental de Doti, dont trois mem-

bres d'une même famille, a déclaré le chef de la police locale, Rajendra Dhamala.

Cinq autres personnes ont été blessées et sont soignées dans un hôpital local.

Des habitations ont été endommagées et les autorités locales évaluent encore l'étendue des dégâts.

TUNISIE

Migration : un corps sans vie repêché au large de Bizerte

Un corps sans vie a été récupéré en mer au large de Bizerte en Tunisie, dans la nuit de lundi à mardi, a souligné le porte-parole de la garde nationale, cité par l'agence de presse TAP.

"Il s'agit probablement du cadavre d'un migrant qui a péri en tentant de rejoindre les côtes européennes à bord d'une embarca-

tion de fortune", a-t-il dit dans une déclaration aux médias. Six migrants, originaires de Menzel Bourguiba ont été secourus par des unités flottantes de la garde nationale alors que cinq autres individus sont toujours portés disparus. Leur embarcation est tombée en panne avant de couler au large, ajoute la même source.

CLIMAT

Renouvelables: 9 pays rejoignent une alliance pour l'éolien en mer

Neuf pays, dont les Etats-Unis, le Japon et le Royaume-Uni, ont rejoint mardi une alliance internationale destinée à encourager le développement de l'éolien en mer. L'Alliance mondiale pour l'éolien en mer (GOWA) a été établie par l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA), le Danemark et l'association regroupant les

professionnels du secteur dans le monde. A l'occasion de la COP27 sur le climat en Egypte, neuf pays ont rejoint cette jeune alliance, a annoncé GOWA: Allemagne, Belgique, Colombie, Etats-Unis, Irlande, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni.

Ils ambitionnent de "lever les barrières" au développement de cette énergie, qui peut être

développée "à grande échelle, en peu de temps et à un prix compétitif". L'IRENA et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estiment que les capacités éoliennes en mer devront dépasser 2.000 GW en 2050, contre seulement un peu plus de 60 GW aujourd'hui, pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 C et atteindre la neutralité carbone.

ONU

Plus de 27 millions d'enfants menacés par des inondations record dans plusieurs pays (UNICEF)

Des inondations catastrophiques ont affecté au moins 27 millions d'enfants dans 27 pays du monde, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). L'UNICEF, a déclaré mardi dans son alerte qu'une grande majorité des enfants touchés sont parmi les plus vulnérables et que les catastrophes

qui se succèdent mettent à rude épreuve la capacité des gouvernements et de la communauté internationale à réagir, compte tenu de l'ampleur des besoins. Le nombre d'enfants touchés par les inondations au Tchad, en Gambie, au Pakistan et dans le nord-est du Bangladesh étant le plus élevé depuis plus de 30 ans.

Alors qu'au moins 27 millions d'enfants sont gravement menacés par la famine, la maladie, l'exploitation et la mort, l'agence appelle les dirigeants du monde à s'engager à financer la protection des enfants contre les effets dévastateurs du changement climatique. L'UNICEF affirme que cette année, les inondations ont

contribué à la propagation accrue des principaux tueurs d'enfants, tels que la malnutrition, le paludisme, le choléra et la diarrhée, et que les conséquences des inondations ns sont souvent plus meurtrières pour les enfants que les événements météorologiques extrêmes qui ont provoqué les inondations.

MIGRANTS

SOS Méditerranée demande à la France un port sûr pour l'Ocean Viking

L'ONG SOS Méditerranée a demandé mardi à la France d'assigner un port sûr pour le débarquement de plus de deux cents migrants rescapés bloqués à bord du navire Ocean Viking depuis 18 jours, a annoncé l'ONG dans un communiqué.

L'Ocean Viking de l'ONG SOS Méditerranée est le dernier bateau de migrants, qui tentent de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée à partir de la Libye, à ne pas avoir eu d'autorisation à entrer dans un port italien.

Le navire humanitaire, qui naviguait encore mardi matin au large du port sicilien

de Syracuse selon un photographe à bord, "devrait arriver dans les eaux internationales près de la Corse le 10 novembre", a annoncé l'ONG. "Cette solution extrême est le résultat d'un échec critique et dramatique de tous les Etats membres de l'Union européenne et des Etats associés à faciliter la désignation d'un lieu sûr", a insisté SOS Méditerranée dans son communiqué.

Après des semaines en mer, le navire battant pavillon allemand Humanity 1, de l'ONG SOS Humanity, a été autorisé à accoster dimanche en Sicile, à Catane, pour débarquer 144 personnes, essentiellement des

femmes et des mineurs.

A son bord demeurent toutefois 35 migrants hommes.

Le Geo Barents, navire de Médecins sans frontières (MSF) battant pavillon norvégien, a lui aussi accosté dimanche soir à Catane et les autorités italiennes ont autorisé 357 personnes à débarquer, dont des enfants, tout en refusant l'entrée à 215 autres.

Mardi, selon Sophie Beau, directrice générale de SOS Méditerranée, "La situation à bord de l'Ocean Viking a atteint un seuil critique", la directrice redoutant même "des risques de pertes de vies humaines".

ITALIE

Séisme de 5,7 au large de la côte adriatique

Un séisme de magnitude 5,7 au large de la côte adriatique de l'Italie a secoué mercredi la région des Marches (centre-est), a annoncé l'Institut national de géophysique et de vulcanologie (INGV). Le séisme a été ressenti jusqu'à Rome.

Les services de Protection civile n'ont pas fait état de victimes ou dommages dans l'immédiat.

Les écoles ont toutefois été fermées dans la région afin que des inspections soient menées dans les établissements et les trains ont été annulés, selon les autorités régionales.

Le tremblement de terre, qui a frappé au large à une profondeur de huit kilomètres, s'est produit juste après 07H00 (06H00 GMT). Il a été suivi quelques minutes plus tard par une secousse de magnitude 4,0 dans la même région, selon l'INGV. Le bureau de la Première ministre Giorgia Meloni a indiqué que celle-ci était en "contact permanent" avec la protection civile et les autorités de la région des Marches. "Nous n'avons jusqu'ici reçu aucune demande de sauvetage ni aucun rapport sur des dégâts", ont tweeté les pompiers. En 2016, un séisme meurtrier avait frappé les Marches, l'Ombrie et le Latium, tuant 297 personnes et en blessant des centaines d'autres.

FRANCE

Une fuite détectée au niveau d'un réacteur nucléaire

Une fuite détectée au sein du circuit primaire du réacteur numéro un de la centrale nucléaire française de Civaux, lors d'une visite de contrôle mercredi dernier, pourrait entraîner un retard du redémarrage du réacteur. Le groupe Electricité de France (EDF) a récemment déclaré dans un communiqué de presse que l'épreuve hydraulique du circuit primaire de l'unité numéro un du Centre nucléaire de production d'électricité de Civaux, engagée le 2 novembre, avait été interrompue peu après 14H00 ce même jour après la détection de la dépressurisation du circuit primaire.

EDF a expliqué que la fuite n'avait pas d'impact sur la sûreté des installations. "Cette opération, réalisée avec un réacteur complètement déchargé de son combustible, consiste à monter en pression (206 bars) et en température (95 C) le circuit primaire principal afin de tester son étanchéité.

Alors que la pression atteignait 190 bars et la température 95 C, un dégagement de vapeur est survenu dans un local du bâtiment réacteur, la dépressurisation du circuit primaire a été constatée simultanément", indique ce communiqué. Aucun intervenant ne se trouvait à proximité et il n'y a eu ni blessé, ni personne contaminée. Aucune activité radiologique n'est mesurée à l'extérieur des installations, selon EDF. "La dépressurisation du circuit primaire n'est pas liée à une rupture de tuyauterie ou de soudure. Elle provient de la défaillance d'une pièce spécifique utilisée pour la réalisation de l'épreuve hydraulique", a précisé le groupe. Selon les médias français, Civaux 1 fait partie des réacteurs qu'EDF espère redémarrer le 8 janvier prochain pour être en mesure de produire assez d'électricité cet hiver. Toutefois, la fuite détectée risque de retarder son redémarrage.

ETATS UNIS

Un Californien décroche deux milliards de dollars à la loterie, record mondial

Un joueur de Californie a gagné 2,04 milliards de dollars à la loterie, a annoncé mardi le site officiel Powerball, un record mondial après des mois sans grand gagnant. Un seul ticket gagnant, avec les numéros 10, 33, 41, 47, 56 et 10 pour le "Powerball", a été identifié à travers les Etats-Unis, selon Powerball. "La loterie de Californie produit le PREMIER milliardaire de son histoire!", a tweeté California Lottery mardi, qui précise que le "ticket chanceux a été vendu à Joe's Service Center à Altadena". L'heureux élu devra choisir entre recevoir l'intégralité de la somme via des paiements étalés sur trois décennies, ou être payé en une seule fois, à hauteur de 997,6 millions de dollars, selon une estimation de Powerball. Avant la nuit de lundi à mardi, 40 tirages consécutifs n'avaient généré aucun grand gagnant, menant le jackpot à grimper jusqu'à la somme faramineuse de plus de deux milliards de dollars.

PATIENTS ATTEINTS DE PSORIASIS Invitation à introduire les molécules innovantes afin d'améliorer la qualité de prise en charge (spécialiste)

Le Professeur en dermatologie au CHU Mustapha Pacha (Alger), Aomar Ammar Khodja a affirmé, mardi à Alger, l'importance d'introduire les molécules innovantes dans la nomenclature des médicaments destinés au traitement des patients atteints de psoriasis, et ce, afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge.

Lors d'une conférence de presse animée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de prise en charge des patients atteints de psoriasis, coïncidant avec la fin du mois d'octobre de chaque année, le spécialiste a affirmé que l'introduction de nouveaux médicaments innovants en plus de ceux déjà disponibles en Algérie, "pourrait contribuer dans l'amélioration de la prise en charge des patients", invitant dans ce cadre à "la facilitation d'achat de certains médicaments provenant de l'étranger par les associations caritatives".

Pr Ammar Khodja a rappelé que le psoriasis est une "maladie chronique, non contagieuse qui engendre l'inflammation de la peau et apparaît sous formes de plaques rouges recouvertes de peaux mortes, qui s'étend sur plusieurs endroits du corps à l'instar des ongles et des articulations", indiquant que la science "n'est pas encore parvenue à déceler les vraies causes de cette maladie, que certains gènes pourraient causer, en plus de la dépendance au tabac et à l'alcool, mais aussi le stress et les pressions psychologiques".

Selon une étude effectuée dans certains pays du Maghreb ces dernières années, 73,3% des cas sont aigus, 85,8% des cas présentent des plaques rouges et des squames hémorragiques, alors que 19,7% des cas présentent d'autres symptômes qui touchent notamment les articulations.

S'agissant de la prise en charge de cette maladie, Pr Ammar Khodja a souligné l'impératif d'un bon diagnostic qui s'apparente souvent à d'autres maladies dermatologiques, mettant en avant la nécessité de recourir à un "dermatoscope", pour un diagnostic minutieux.

Par ailleurs, il a mis l'accent sur l'importance d'une pédagogie thérapeutique pour les patients atteints, que les services compétents dans les établissements hospitaliers veillent à effectuer à même d'atténuer le fardeau sur les patients et les aider à faire avec la maladie.

De son côté, le chargé de communication de l'Association des malades du psoriasis en Algérie, Youcef Bouskine a déploré "le manque de services qui prennent en charge cette maladie, qui sont disponibles que dans les régions du nord, en plus de la rareté répétitive des médicaments".

Le président de la Fondation Enaya Arthrite Spondyloarthrites, Bilal Belkham a, pour sa part, souligné l'importance de la sensibilisation sur cette maladie qui, selon lui, "demeure inconnue dans la société en dépit du progrès scientifique de ce domaine".

A cette occasion, des témoignages ont été exposés, à travers lesquels des patients ont évoqué l'importance d'accepter de faire avec cette maladie malgré ses complications.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

15 nouveaux cas et aucun décès

Quinze (15) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19) et 8 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 270906 cas, celui des décès reste inchangé (6.881), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182460 cas.

Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, a noté la même source.

Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

SECTEUR DE LA SANTÉ

Saihi souligne l'importance du dialogue constructif pour résoudre les problèmes du secteur

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a mis l'accent, mardi à Alger, sur l'importance du dialogue constructif avec les partenaires sociaux pour trouver des solutions aux différents problèmes du secteur, indique un communiqué du ministère.

Dans le cadre de la série des rencontres de concertation et de dialogue avec les partenaires sociaux entamées par le ministère de la Santé visant à examiner les voies de consolidation de la prise en charge de la santé publique, le ministre de la Santé a reçu une délégation du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo), conduite par son président Messaoud Belambri, précise le communiqué.

M. Saihi a réaffirmé, lors de cette rencontre, que ce genre de rencontres de concertation avec les différents partenaires sociaux constituent "le moyen idéal pour le dialogue et la concertation sérieuse à tous les niveaux en exposant les préoccupations pour trouver les solutions aux différents problèmes posés, notamment en ce qui concerne l'organisation de la profession de pharmacien", ajoute la même source.



Dans ce cadre, il a souligné l'importance de "l'amélioration des conditions de travail du pharmacien et la création d'un climat favorable pour exercer ses activités compte tenu du grand rôle qu'il joue en termes de service public dans la disponibilité des médicaments et des fournitures médicales". Le ministre a appelé les membres du Syndicat à "œuvrer à trouver des solutions aux problèmes posés", assurant que les portes du ministère de la santé demeurent ouvertes". Le président du syndicat a salué la décision du ministre portant activation du dialogue avec les partenaires sociaux, ajoutant que cette opération est susceptible de "contribuer à l'organisation du secteur de la santé en général et la profession de pharmacien en particulier".

Selon la même source, M. Belambri a souligné "l'importance de la formation, la numérisation du secteur, la gestion électronique des dossiers des médicaments à travers le suivi du marché dont

les pénuries, la régulation de la commercialisation des compléments alimentaires et la révision du système de permanence des pharmaciens", saluant "les cycles de formation dont ont bénéficié les pharmaciens dans le cadre de la réponse de solidarité contre le Covid-19".

A ce propos, M. Belambri a évoqué l'arrêté publié dans le journal officiel portant nomenclature des psychotropes conformément au décret exécutif relatif à la gestion de ces produits, affirmant que ce décret "a contribué grandement à assurer la sécurité des pharmaciens au niveau des officines et des hôpitaux", rappelant "les textes exécutifs de la loi 18-11 relative à la santé portant entre autres sur le pharmacien assistant, la formation continue et les prestations sanitaires".

Par ailleurs, les deux parties ont convenu de la "nécessité de poursuivre l'action commune en vue de garantir le service public escompté à travers le suivi du traitement des problèmes soulevés avec les services centraux compétents".

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Ali Aoun insiste sur la relance d'une industrie de qualité

Tous les obstacles entravant la production du médicament et la hausse de la production seront levés en vue de faire face aux ruptures d'approvisionnement, a affirmé mardi, à Annaba, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, assurant que son département veillera à la relance de cette industrie dont l'optique principale sera la qualité.

Intervenant à l'unité SAIDAL d'Annaba dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que les premières entraves levées concernent les dossiers d'enregistrement et la révision du taux d'intégration pour permettre aux investisseurs de contribuer fortement au développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie et élargir la liste des médicaments produits localement, ajoutant que le critère de la qualité demeurera la première condition pour investir dans ce

secteur. "La qualité devra être observée à chaque maillon de la chaîne de production, à commencer par la matière première", a souligné M. Aoun, tout en précisant que les moyens de contrôle de la qualité sont disponibles.

Au siège de SAIDAL d'Annaba, le ministre a annoncé que l'entreprise bénéficiera de nouveaux locaux à El Bouni où un terrain lui a été réservé dans cette ville voisine du chef-lieu de wilaya.

Les nouveaux locaux de SAIDAL à El Bouni devront permettre d'adopter un plan de développement de la production du médicament dans cette unité qui compte une ligne du médicament sec et deux lignes d'emballage, avec une capacité dépassant six (6) millions d'unités/an.

Au cours de sa visite dans la wilaya d'Annaba, M. Aoun a inauguré deux nouvelles unités de production du médica-

ment, réalisées dans le cadre de l'investissement privé, dans la zone d'activité de Draâ Erriche, dans la nouvelle commune Benmostefa Benaouda, et la zone industrielle d'El Bouni.

Le ministre a inspecté les laboratoires de deux unités, l'une produit des anti-inflammatoires et des produits destinés au traitement des maladies de l'appareil digestif, ainsi que des compléments alimentaires, la seconde produits 11 médicaments secs.

Ali Aoun a mis l'accent sur la nécessité d'élargir la gamme aux autres produits agréés, en vue de renforcer la production locale, notamment en médicaments destinés aux hôpitaux.

A noter que le ministre de l'Industrie pharmaceutique devra se rendre dans la wilaya limitrophe d'El Tarf pour une visite d'inspection similaire.

OUARGLA

Des séances d'accompagnement pour les malades cœliaques (association)

Des séances d'accompagnement psychosocial des malades cœliaques, tous âges confondus, ont été initiées dans la wilaya d'Ouargla en direction de cette catégorie de patients leur permettant de vivre avec cette pathologie, a-t-on appris mardi auprès de l'association locale des cœliaques.

Placée sous le thème "Accepter de vivre avec sa maladie", pas moins de quinze séances ciblant quelque 150 cœliaques ont permis aux cadres spécialistes d'axer sur des conseils psychosociaux et préventifs aidant le malade à "vivre avec sa pathologie", a expliqué la présidente de

l'association, Hanane Boughrara.

Les parents des malades, notamment leurs mères, ont mis à profit ces rencontres pour soulever une série de préoccupations liées à la vie avec le sujet malade et les modalités à suivre pour sa prise en charge.

La présidente de l'association a relevé que "certaines mères des malades cœliaques se sont employées à surmonter la pathologie de leurs progénitures et relever le défi pour trouver une alternative alimentaire et préparer des produits alimentaires sans gluten, dont des pâtes, gâteaux et jus, alors que d'autres n'ont

ménagé aucun effort pour mettre, au travers les réseaux sociaux ou des expositions locales, leurs produits sans gluten à la disposition des malades".

Mme.

Boughrara a déploré, à ce titre, que "cette catégorie de malades butte à de sérieuses contraintes risquant d'influer négativement sur leur santé et liées, notamment, au manque de produits alimentaires sans gluten au niveau des commerces et la cherté des analyses médicales".

Dans ce cadre, la responsable de l'association a appelé à souscrire cette catégo-

rie de malades à la nomenclature des maladies chroniques reconnues par la sécurité sociale pour une meilleure prise en charge médicale des cœliaques.

Nouvellement créée à Ouargla, l'association s'est attelée dernièrement à procurer, grâce à la direction de la pêche et des produits halieutiques et à la satisfaction des malades cœliaques, des quantités d'algues et de spiruline notamment, avérées nécessaires pour ce type de maladies, dont notamment les patients manifestant l'anémie et la carence en fer, a ajouté la même source.

PANDEMIE DE COVID-19

La partie continentale de la Chine signale 1.294 nouveaux cas locaux

La partie continentale de la Chine a signalé mardi 1.294 cas confirmés de Covid-19 transmis localement, a déclaré mercredi la Commission nationale de la santé.

Un total de 6.882 porteurs asymptomatiques locaux ont été nouvellement identifiés, précise le bilan, relevant que, 277 patients atteints de la Covid-19 sont sortis de l'hôpital après leur guérison sur la partie continentale de la Chine mardi, portant à 252.820 le nombre total de



patients atteints de la COVID-19 ayant quitté l'hôpital après leur rétablissement. Par ailleurs, aucun nou-

veau décès lié à la Covid-19 n'a été enregistré, le bilan total s'établissant à 5.226 décès.

Etats-Unis : les nouveaux sous-variants d'Omicron représentent plus de 35 % des cas de COVID-19

Les nouveaux sous-variants d'Omicron BQ.1 et BQ.1.1 représentaient plus de 35 % des cas de COVID-19 aux Etats-Unis cette semaine, ont révélé les dernières estimations du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) des Etats-Unis.

Selon un rapport publié vendredi par le CDC, le sous-variant BQ.1.1 représentait près de 19 % des variants en cir-

culatation tandis que le BQ.1 représentait 16,5 % des cas en circulation cette semaine.

Les deux nouveaux sous-variants connaissent une croissance particulièrement rapide depuis octobre.

Début octobre, chacun d'entre eux représentait environ 1 % des nouvelles infections aux Etats-Unis, mais leur prévalence a à peu près doublé chaque

semaine. Enfin, selon les données du CDC, les deux variants représentaient environ une nouvelle infection à la COVID-19 sur quatre dans tout le pays la semaine dernière.

Les sous-variants BQ.1 et BQ.1.1 sont des descendants du sous-variant BA.5 d'Omicron et se sont propagés rapidement en Europe.

LIBAN

Début samedi prochain de la campagne de vaccination contre le choléra

Les autorités libanaises ont annoncé le lancement, samedi prochain, de la campagne de vaccination contre le choléra à travers le pays après la réapparition de cette maladie au Liban début octobre pour la première fois depuis 1993.

Le ministre de la Santé sortant libanais, Firas Abiad a annoncé, mardi, le lancement, le samedi, 12 novembre prochain, de la pre-

mière étape du plan national pour la lutte contre le choléra, lors d'une conférence de presse qu'il a tenue à son bureau en présence de représentants notamment de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et de Médecins sans frontières (MSF). S'exprimant à

l'occasion, Abiad a affirmé que le Liban recevra 600 000 doses de vaccin, qu'il a obtenues grâce aux efforts et au financement de l'OMS et en coopération avec l'Unicef et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. La première phase du plan national de distribution du vaccin se poursuivra pendant trois semaines. Elle consistera en la distribution

de 600 000 doses, couvrant 70% des groupes cibles dans les zones les plus vulnérables à la propagation de l'épidémie, qui ont été sélectionnés sur la base des critères bien définis, a expliqué le responsable. Selon le dernier bilan du ministère de la Santé du 3 novembre, 413 personnes étaient infectées par le choléra au Liban, dont 18 sont décédées.

BOTSWANA

Le taux de transmission périnatale du VIH ramené à moins de 5%

Le Botswana a déployé de gros efforts pour sauver la vie de ses habitants depuis que le premier cas de VIH (virus de l'immunodéficience humaine) a été détecté dans ce pays d'Afrique australe dans les années 1980, a annoncé lundi Edwin Dikoloti, ministre botswanais de la Santé.

"Il est réjouissant de constater que nous avons pu ramener le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant à moins de 5%, l'un des plus bas au monde", a-t-il déclaré, lors de l'ouver-

ture de la Conférence internationale sur le VIH à Gaborone, capitale botswanaise. De plus, a ajouté le ministre, le Botswana fournit également des soins prénatals et un traitement antirétroviral à plus de 90% des femmes enceintes.

La Conférence internationale sur le VIH offre aux experts l'occasion de se réunir et de partager des mises à jour et des résultats de recherche récents, mais elle constitue également une plateforme permettant aux défenseurs et aux militants de la lutte contre le VIH de dia-

loguer avec le monde scientifique, d'échanger des idées et de délibérer sur les moyens de résoudre les problèmes affectant les personnes infectées et affectées par le VIH.

La conférence s'est tenue alors que le Botswana est devenu le premier pays fortement touché à recevoir la certification de l'Organisation mondiale de la Santé pour avoir franchi une étape importante sur la voie menant à l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH.

AFRIQUE DU SUD

La population mise en garde contre le paludisme

Une responsable sanitaire de la province sud-africaine du Gauteng a appelé, dimanche, ceux qui sont récemment allés ou revenus de zones où le paludisme est endémique à se faire rapidement soigner en cas d'apparition de symptômes.

Nomantu Nkomo-Ralehoko, membre du conseil exécutif pour la santé et le bien-être du Gauteng, a tenu ces propos à l'occasion de la Journée de la lutte contre le paludisme de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Cette journée contre le paludisme, organisée le 6 novembre dans la région de la SADC, vise à sensibiliser à la prévention, aux symptômes et au traitement du paludisme.

"Il demeure inquiétant que de janvier à septembre 2022, la province du Gauteng ait enregistré 1.103 cas et 11 décès", a relevé Mme Nkomo-Ralehoko, ajoutant que la plupart des cas de paludisme signalés dans la province venaient du Mozambique, suivis par ceux du Malawi, du Zimbabwe et d'Ethiopie.

"Nous collaborons avec de nombreuses parties prenantes, dont les secteurs du tourisme et des transports, afin de lutter contre la maladie", a-t-elle déclaré. La responsable a conseillé à la population de prendre des médicaments avant de se rendre dans les zones exposées au paludisme. "A l'approche de la saison des fêtes, nous encourageons les habitants qui se déplaceront vers ou en provenance de zones où le paludisme est endémique à prendre un traitement prophylactique avant leur séjour", a-t-elle souligné.

ARGENTINE

Santé publique étranglée par l'inflation, médecins et infirmiers en grève

Les hôpitaux publics de Buenos Aires ont fonctionné au ralenti mardi, en raison d'une grève des médecins, infirmiers et aides-soignants, réclamant de meilleures rémunérations face à une inflation qui met à mal le système de santé publique argentin. Des milliers de blouses blanches ont défilé dans le centre de la capitale, venues des plus de trente hôpitaux publics de Buenos Aires, où seules les urgences étaient assurées, alors que les médecins se joignaient pour 24 heures au mouvement des internes et infirmiers, en cours depuis plusieurs semaines. "Je n'ai jamais vu ça.

C'est dur, après trente ans d'hôpital, de devoir venir se battre. Mais il faut le faire, les gens ont besoin de médecins bien formés, et pour ça ils doivent être bien payés", a déclaré le Dr Gustavo Frei, de l'hôpital Ricardo Gutiérrez, plus grand centre pédiatrique de la ville, qui évoque un "nombre sans précédent de postes vacants, faute d'incitation salariale". Le conflit le plus aigu est celui des internes, qui requièrent cinq ans pour parfaire leur spécialisation, pendant lesquels ils travaillent huit heures par jour avec une garde hebdomadaire de 24 heures, pour un salaire de 120.000 pesos, soit un peu plus de 700 dollars au change officiel. Ils réclament 200.000 pesos.

Les infirmiers pour leur part dénoncent des vacances de sept heures quotidiennes, avec des gardes, pour un salaire de base de 85.000 pesos (510 dollars). "Qui peut vivre avec ça ?" demande Roxana Mendez, infirmière diplômée depuis 18 ans. Beaucoup, soulignent ses collègues, se voient contraintes à un double emploi pour assurer un revenu digne.

MALAWI

Réception de 2,9 millions de doses de vaccin oral contre le choléra

Le Malawi a reçu un lot de 2,9 millions de doses de vaccin oral contre le choléra (VOC) dans le cadre d'une campagne à dose unique, en réaction à l'épidémie de choléra, qui a fait plus de 200 morts depuis que le pays a signalé le premier cas en mars dernier.

Un communiqué conjoint publié par l'OMS, l'UNICEF et le gouvernement du Malawi indique que l'envoi du VOC s'est accompli lundi "à un moment critique alors que le pays continue de répondre à l'épidémie de

choléra en cours". Selon le communiqué, la réponse au choléra a été financée par Gavi, l'Alliance mondiale des vaccins, tandis que l'OMS, le gouvernement du Malawi, par l'intermédiaire du ministère de la Santé, et l'UNICEF ont facilité et soutenu la livraison en temps voulu des vaccins du Stock mondial de vaccins distribués en situation d'urgence.

"La campagne ciblera 2,9 millions de personnes, à savoir des adultes et des enfants âgés d'un an et plus vivant

dans des districts fortement touchés", indique le communiqué citant la ministre de la Santé du Malawi, Khumbize Kandodo Chiponda.

"Cependant, nous continuerons de donner la priorité à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement, ainsi qu'aux pratiques d'hygiène positives, qui sont essentielles pour prévenir et contrôler la transmission du choléra", d'après le communiqué.

L'épidémie a été signalée dans les 28 districts du pays, mais, selon le

communiqué, les doses de VOC seront prioritairement accessibles aux 14 districts du pays où le nombre de cas de choléra est élevé.

En date du 7 novembre, le Malawi a enregistré 7.030 cas de choléra dont 207 décès dus à la maladie, avec 6.608 guérisons et 215 cas qui sont encore dans des camps de traitement.

La campagne VOC se déroulera au cours des prochaines semaines, selon le communiqué conjoint.

LE TRAVAIL SUR ÉCRAN FAVORISE LA SÈCHESSE OCULAIRE



Les yeux ont du mal à s'habituer aux écrans. Conséquence de cet inconfort, beaucoup de personnes souffrent du syndrome des yeux secs.

Qui a déjà réussi à ne pas passer un jour devant un écran, que ce soit la télé, l'ordinateur, le portable ? On est tous entourés de ces rectangles noirs et pour beaucoup d'entre nous ces écrans constituent notre outil de travail. Le hic, c'est qu'à force de fixer l'écran, nos yeux appellent à l'aide et finissent par présenter les symptômes des yeux secs. Une étude japonaise parue dans la revue scientifique JAMA Ophthalmology montre qu'en cas de syndrome des yeux secs, on constate une baisse de la concentration d'une protéine constitutive du film lacrymal, la protéine mucine

5AC. Chez les personnes atteintes de ce syndrome, chaque clignement cause une irritation et des douleurs oculaires. La sécheresse oculaire est liée à une instabilité du film lacrymal, le liquide qui lubrifie l'œil et protège le globe oculaire. Les chercheurs de la Keio University à Tokyo ont suivi 96 employés de bureau japonais. Ils ont été interrogés sur de éventuels symptômes de sécheresse oculaire et sur le temps passé devant un écran (en moyenne 8 heures par jour). Si un syndrome des yeux secs a été diagnostiqué chez seulement 9 % de participants, un lien entre sécheresse oculaire et

temps devant l'écran a été établi pour tous.

Des pauses pour réduire les risques

L'écran apparaît comme un réel facteur de risque de sécheresse oculaire, au même titre que le soleil, le vent ou la fumée.

Pour protéger ses yeux, on veille à régler la luminosité de son écran et à le placer au niveau des yeux ou juste au-dessous. On n'hésite pas à faire des pauses "oculaires" en détachant ses yeux de l'écran toutes les cinq minutes pendant quelques secondes. Et on cligne des yeux !

STRABISME : QUAND FAUT-IL OPÉRER ?

Un œil qui tourne en permanence, ce n'est jamais anodin. Deux yeux qui ne regardent pas en même temps du même côté, cela peut aussi être un problème. Il faut consulter.

Un bébé qui "louche" en fixant un objet ou lorsqu'on s'approche de lui, c'est relativement banal au début de la vie. Il s'agit d'un "réflexe accommodatif" qui va peu à peu s'atténuer au fil des mois. En revanche, un nourrisson qui a un œil dévié en permanence, ce n'est pas normal. Le strabisme apparaît en général avant l'âge de l'entrée à l'école: soit dans les neuf premiers mois de vie, voire dès la naissance, soit entre 3 et 6 ans. Quel que soit l'âge de l'enfant, il est important de l'emmener rapidement consulter un ophtalmologue qui fera un examen complet de sa vue. Car dans la moitié des cas, le strabisme s'accompagne d'une baisse de la vision de l'œil dévié (amblyopie). Pour pallier cette déviation, l'enfant ne fait fonctionner que l'œil qui se trouve dans le bon axe. L'autre, faute d'être utilisé, ne se développe

pas, son acuité visuelle non plus. Heureusement avant l'âge de 3 ans, l'amblyopie se soigne très bien. Pour la prévenir ou la traiter, l'enfant portera des lunettes équipées d'un verre opaque ou d'un cache sur l'œil qui "travaille trop". L'objectif est de développer l'acuité visuelle et la symétrie des deux yeux. Ensuite, la prise en charge dépend de l'âge de l'enfant.

On n'opère pas avant 24 mois

Dans certains cas, l'examen ophtalmologique révélera un strabisme purement accommodatif du à une forte hypermétropie par exemple. Le port permanent de lunettes correctrices suffira pour que tout rentre dans l'ordre. Dans les autres cas, entre l'âge de 1 et 2 ans, le spécialiste proposera d'injecter de la toxine botulique dans le muscle droit médial (partie interne de l'œil) de chacun des yeux. Cette injection se pratique sous anesthésie générale, dans la journée. L'enfant rentre chez lui le soir

et dans 2/3 des cas cette injection suffit pour redresser l'axe visuel. Chez les autres enfants, l'injection réduira l'angle du strabisme mais ne permettra pas de le supprimer. Une intervention chirurgicale sera envisagée quelques années plus tard.

Mais avant le collège

Le strabisme d'apparition plus tardive est associé à une anomalie de la réfraction (astigmatisme, myopie ou hypermétropie). Dans un premier temps, l'enfant se verra donc prescrire le port permanent de verres correcteurs, avec ou sans cache. L'opération ne sera programmée que quand on aura obtenu une symétrie satisfaisante et une bonne alternance des deux yeux. Idéalement avant l'entrée au collège. L'intervention qui consiste à agir sur les muscles de l'œil (on les affaiblit ou on les renforce), donne de bons résultats sur le strabisme, mais ne peut pas guérir l'anomalie réfractive associée. Dans ce cas, l'enfant devra continuer de porter des lunettes correctrices.



UN ENFANT SAUVÉ GRÂCE À UNE PHOTO DE SES YEUX

Une maman américaine a trouvé que les pupilles de son fils n'étaient pas identiques sur les photos. En ayant le réflexe de montrer les photos au médecin, elle a sauvé la vie de son fils, atteint d'un cancer. Rien de plus normal que d'apparaître avec les yeux rouges sur une photo prise avec un flash. Lorsque celui-ci se détache, la pupille n'a pas le temps de se rétracter et le flash éclaire le fond de notre œil, composé de vaisseaux sanguins. Aussi, lorsque Julie Fitzgerald, une maman



américaine vivant dans l'Illinois, s'est aperçue que son fils avait toujours un œil rouge et un œil blanc sur les photos, elle a senti que quelque chose ne tournait pas rond. Après quelques recherches sur internet, elle a découvert qu'une pupille blanche sur les photos pouvait être le signe d'un rétinoblastome, une tumeur maligne de la rétine qui touche essentiellement les enfants de moins de 5 ans. Elle a donc emmené son fils chez l'ophtalmologiste et ce dernier a confirmé le diagnostic de la maman. Le cancer atteignait déjà 75%

de l'œil gauche du garçonnet et il a fallu le lui ôter. Mais cela lui a sauvé la vie : d'après les médecins, la tumeur présente dans l'œil aurait pu toucher le cerveau et le sang si les parents ne s'en étaient pas aperçus aussi tôt. La leucocorie (les taches blanches qui apparaissent sur la pupille) est un signe d'alerte qui permet le dépistage précoce du rétinoblastome car elle survient dès le début de la maladie. Mais elle n'est pas toujours présente sur les photos, tout dépend de l'angle de vue.

Lentilles de contact : les bons gestes pour éviter l'infection



On les porte sans même y penser, et pourtant, nos lentilles de contact peuvent devenir de vrais nids à bactéries. Une équipe de chercheurs américains nous donne 3 règles d'hygiène essentielles pour éviter l'infection.

En France, près de 5 millions de personnes portent régulièrement des lentilles de contact. Mais si ce dispositif de correction de la vue est pratique, il peut également causer un certain nombre de soucis de santé. En effet, des lentilles mal nettoyées peuvent engendrer des infections fongiques ou bactériennes, et notamment des kératites infectieuses.

Dans une étude publiée dans la revue scientifique *Optometry and Vision Science* et portant sur plus de 10 personnes, une équipe de chercheurs américains s'est penchée sur la question. Verdict : 66 % des paires de lentilles analysées ont été testées positives à la présence de micro-organismes infectieux... Une statistique qui fait frémir dans le dos !

3 règles pour éviter les infections

Selon les chercheurs, 3 règles d'hygiène sont essentielles pour éviter les infections. Primo, il est important de bien se laver les mains à l'eau et au savon avant de toucher ses lentilles : une évidence ! Ensuite, il ne faut surtout pas oublier de bien essuyer leur boîte après l'avoir nettoyée : hors de question de la laisser sécher à l'air libre. Enfin, évitez de mélanger les liquides, si votre boîte et votre liquide désinfectant sont de deux marques différentes, le risque d'infection est présent.

"Il est essentiel de prendre soin de sa boîte à lentilles, ajoute Anthony Adams, l'un des auteurs de l'étude. C'est en effet là que se développent les micro-organismes responsables des infections." Nous voilà prévenus !

CATARACTE : LE SEUL TRAITEMENT EST CHIRURGICAL

Une personne sur deux de plus de 60 ans souffre d'une opacité du cristallin, appelée cataracte. La seule façon de traiter ce défaut de vision passe par la chirurgie. L'opération consiste à retirer le cristallin et à le remplacer par une lentille.

Chirurgie de la cataracte : une opération très fréquente

L'opération de la cataracte est l'intervention chirurgicale pratiquée le plus fréquemment en France et dans les pays développés. Bien de plus normal si l'on tient compte du vieillissement de la population et du fait que cette maladie n'a pas d'autre traitement possible. L'opération se déroule en ambulatoire : vous vous présentez le matin à jeun et une fois la cataracte enlevée (cela prend en général moins d'une demi-heure), vous rentrez chez vous le jour même avec simplement un pansement sur l'œil, après une courte période d'observation post-opératoire.

Cette opération totalement indolore se pratique le plus souvent sous anesthésie locale : vous êtes tout à fait éveillé mais votre œil est insensibilisé avec des gouttes qui anesthésient sa surface. Dans certains cas, une piqure permet de limiter les mouvements de l'œil car vous ne devez pas bouger les yeux quand on opère. Le chirurgien fait une petite incision pour émerger des ultrasons qui vont pulvériser le cristallin malade. Il implante ensuite le cristallin artificiel par cette même incision effectuée de façon à ne nécessiter aucun point de suture.

Comme le souligne le Dr Albou-Ganem, chirurgien ophtalmologiste et membre de la Société française d'ophtalmologie, "il est même désormais tout à fait possible, lors d'une opération de la cataracte, de corriger tous les défauts de vision en même temps (par exemple myopie et

presbytie). Après avoir enlevé le cristallin, on le remplace par un implant multifocal qui corrige à la fois la vision de loin et la vision de près. La qualité optique des lentilles ne cesse de s'améliorer pour que la chirurgie de la cataracte soit complètement réfractive, c'est-à-dire de corriger tous les défauts de vision qui obligent le patient à porter des lunettes".

A noter, en outre, que si les deux yeux doivent être opérés de la cataracte, ce sera à 8 jours d'intervalle.

Les suites de l'opération

Un traitement à base de collyres associant plusieurs principes actifs (anti-inflammatoire, antibiotique, corticoïde) est prescrit dès le soir de l'intervention. Mais, malgré la toute petite incision, l'œil opéré reste un œil fragile. Il est donc impératif de prévoir une vie tranquille dans les 3 à 4 semaines qui suivent la chirurgie, de préférence chez soi. Il faut éviter tout effort violent ou soulèvement de charges et ne pas se frotter les yeux (donc toute atmosphère poussiéreuse est à proscrire). Il est préférable également de porter des lunettes de soleil pendant quelque temps pour atténuer la plus grande sensibilité à la lumière, tout à fait normale après l'opération. La reprise du travail et de la conduite automobile sont souvent rapidement autorisées en fonction de l'évolution de la vue.

Les complications possibles

Les complications de l'intervention sont exceptionnelles et les infections sont rarissimes depuis qu'on utilise une injection



d'antibiotiques en fin d'intervention. Mais il n'y a jamais de chirurgie sans risque : "Statistiquement, le taux de complication après une opération de la cataracte est très faible. Il est inférieur à 1 pour 1000, ce qui est très rassurant" souligne le Dr Yves Bokobza, chirurgien ophtalmologiste à Paris.

Certains "effets secondaires" sont possibles : un hématome du blanc de l'œil (qui va disparaître en quelques jours), une sensibilité accrue à la lumière, une sensation de sable dans l'œil, un larmoiement ou une vision dédoublée. Le plus souvent, ces effets secondaires régressent après quelques jours.

"En revanche, une douleur intense est anormale. Elle peut témoigner soit d'une poussée de tension oculaire, qui impose un traitement adapté, soit d'une infection ou d'une inflammation grave, très exceptionnelles mais beaucoup plus sérieuses. Elles imposent une prise en charge urgente, le plus souvent en service hospitalier" insiste le Dr Bokobza. "Enfin, une altération de l'acuité visuelle qui fait suite à une amélioration, doit inquiéter : elle peut témoigner d'un œdème de la cornée ou de la rétine (le plus souvent transitoires) ou de complications plus graves. Il faut alors consulter sans attendre."

CATARACTE : LES MULTIVITAMINES PEUVENT-ELLES LA PRÉVENIR ?

Même nos yeux ont besoin de vitamines. Il est reconnu que les vitamines A, C, E, oméga-3, puisées dans notre alimentation contribuent à la santé oculaire à plusieurs niveaux. Elles luttent entre autres contre l'oxydation et le dépôt de lipides sur la rétine, symptômes de la DMLA. Ils préviennent aussi l'opacification du cristallin qui fait baisser la vue avec l'âge, à l'origine de la cataracte. Et sous forme de comprimés, les vitamines ont-elles également un effet bénéfique sur les yeux ?

Une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique *American Academy of Ophthalmology* et le *Journal of Internal Medicine* reste prudente. Ces compléments de vitamines ont fait reculer le risque de développer la cataracte chez 14 641 médecins américains.

Tous les jours de 1997 à 2011, la moitié du groupe a pris des comprimés de vitamine C, vitamine E et de bêta-carotène. L'autre moitié du panel a suivi un traitement placebo. Au final, 872 hommes du "groupe multivitaminé" ont développé une cataracte, contre 945 sous placebo, soit une réduction du risque de 9%. Sur tout le risque de souffrir de la cataracte nucléaire (cataracte qui concerne le noyau du cristallin, la forme la plus commune de cette maladie associée au vieillissement), a été diminué de 13%.

En revanche, les chercheurs de la Harvard Medical School n'ont pas le lien entre les vitamines et la réduction du risque de souffrir de cette pathologie sur le long terme. Des études supplémentaires sont donc né-

cessaires avant de recommander des suppléments en vitamines pour prévenir la cataracte. "Ces résultats ont besoin d'être mis en perspective avec d'autres essais sur ces compléments de multivitamines à la fois chez les hommes et les femmes", suggèrent les auteurs.

Une prudence justifiée car tous les chercheurs ne s'accordent pas sur l'efficacité de ces suppléments sur la santé oculaire et la prévention des maladies chroniques en général. Une étude de l'université de Baltimore parue en décembre dernier dans la publication *Annals of Internal Medicine* a conclu que ces compléments ne présentaient aucun intérêt et s'apparentaient plus à « une perte d'argent ».

BURKINA FASO

Démission du ministre du Commerce

Le ministre burkinabé du Commerce, Donatien Nagalo a présenté sa démission mardi, après une vague de protestations des commerçants contre sa nomination à la tête de ce département ministériel le 25 octobre dernier, rapporte l'agence de presse (AIB).

Des commerçants qui ont tenu plusieurs manifestations et des sorties médiatiques contre Nagalo, par ailleurs ancien responsable d'un syndicat de commerçants.

"J'ai jugé utile de renoncer à ma fonction pour donner au gouvernement du Premier ministre Appo-

naire Joachim Kyelem de Tambela, toutes les chances de travailler dans un climat serein et apaisé.

Je voudrais souhaiter plein succès au futur ministre en charge du commerce et le rassurer de notre accompagnement pour l'atteinte des résultats escomptés", a-t-il déclaré.



VIOLENCES AU TCHAD

Le gouvernement favorable à l'ouverture d'une enquête internationale

Le gouvernement tchadien a donné son accord pour une enquête internationale qui doit être lancée dans "les meilleurs délais" pour faire la lumière sur la répression des manifestations du 20 octobre, a confirmé, mardi, aux médias le Premier ministre. "Les différents partenaires du Tchad l'ont souhaité et nous avons immédiatement marqué notre accord (...) L'enquête doit être lancée dans les meilleurs délais", a précisé, Saleh Kebzabo, qui promet de donner plus de détails lors d'une prochaine conférence de presse. A cette date, la répression de manifestations pacifiques à l'appel de l'opposition pour réclamer la fin de la transition qui venait d'être prolongée de deux ans et le retour du pouvoir aux civils a fait une cinquantaine de morts et plus de 300 blessés dans le pays, selon le bilan des autorités. Depuis, le gouvernement a suspendu les activités des partis politiques à l'origine des manifestations et instauré un couvre-feu de 22h00 à

06h00 "jusqu'au rétablissement total de l'ordre" à N'Djamena, Moundou, Doba et Koumra. La Convention tchadienne des droits de l'homme (CTDH) estime qu'environ 600 personnes interpellées

KENYA

Les pilotes de Kenya Airways annoncent la fin de leur grève

Les pilotes de Kenya Airways mettront fin mercredi à la grève lancée samedi, un tribunal ayant ordonné une reprise de l'activité après l'annulation de certaines de vols "Nos membres doivent reprendre leurs fonctions" mercredi à 06h00 (03h00 GMT), a déclaré l'Association des pilotes de ligne du Kenya (Kalpa) dans un communiqué publié mardi soir.

"Les membres de Kalpa feront de leur mieux pour rétablir la normalité des

opérations", a déclaré le secrétaire général du syndicat Murithi Nyagah, qualifiant les perturbations dans les voyages de "regrettables".

Un tribunal de Nairobi avait ordonné auparavant aux pilotes de Kenya Airways de mettre fin à leur grève lancée samedi, qui a largement perturbé le trafic de la compagnie nationale kényane et viré au bras de fer avec la direction et le gouvernement.

La Kalpa a lancé ce mouvement de grève malgré une décision du Tribunal des relations du travail de Nairobi du 31 octobre le déclarant illégal.

Après une audience mardi en présence de onze membres de la Kalpa convoqués pour avoir désobéi à cette décision de justice, le Tribunal des relations du travail a ordonné aux pilotes "de reprendre leurs fonctions d'ici 06h00 le 9 novembre 2022 sans condition", a déclaré la juge Anna Mwaure.

Elle a également demandé à la direction de la compagnie de laisser les pilotes "exercer leurs fonctions sans les harceler, ni les intimider et surtout en ne prenant aucune mesure disciplinaire à leur encontre, dans l'attente de l'instruction et de la décision" de l'affaire.

Cette grève a provoqué l'annulation de dizaines de vols, notamment au départ de l'aéroport international Jomo Kenyatta de Nairobi, affectant des dizaines de milliers de passagers et menaçant de plomber la situation économique de Kenya Airways, régulièrement en déficit ces dernières années.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Frappes aériennes sur des positions des rebelles du M23

L'armée congolaise a mené des frappes aériennes mardi contre les positions des rebelles du M23 dans l'est de la RDC, utilisant deux avions de chasse Sukhoï-25 déployés deux jours auparavant dans la région ainsi que deux hélicoptères de combat, rapportent des médias.

Le M23, ancienne rébellion tutsi, a repris les armes fin 2021 et conquis plusieurs localités du territoire de Rutshuru, dans le Nord-Kivu, dont Bunagana, cité stratégique à la frontière avec l'Ouganda. Après plusieurs semaines d'accalmie, les rebelles ont repris l'offensive le 20 octobre et étendu leur emprise vers l'ouest, occupant des localités sur la route nationale 2, qui dessert la capitale provinciale Goma.

Les opérations menées mardi par les Forces armées de RDC (FARDC) ont visé des sites dans ces deux secteurs de l'est et de l'ouest du territoire de Rutshuru. Théophile Nteba, chef de la localité de Gikoro, a indiqué que les bombardements avaient aussi visé Sabinyo et Musungati, dans la même région.

BÉNIN

Plus de 6,6 millions d'électeurs attendus pour les législatives du 8 janvier

Un total de 6.600.572 électeurs béninois seront appelés aux urnes le 8 janvier prochain pour élire les 109 députés de l'Assemblée nationale, selon la liste électorale informatisée publiée mardi à Cotonou. Selon cette liste, ces électeurs seront répartis sur 7.986 centres de vote et ventilés dans 17.749 postes de vote sur toute l'étendue du territoire.

D'après le nouveau code électoral, les députés sont élus au suffrage universel direct au scrutin de liste à la représentation proportionnelle pour un mandat de cinq ans dans 24 circonscriptions correspondant aux limites des départements. Huit partis politiques de la mouvance au pouvoir et de l'opposition présenteront des candidats à l'occasion de ce rendez-vous électoral.

Les villes frontalières du nord du pays fortement militarisées pour lutter contre le terrorisme

Le gouvernement béninois a pris des dispositions visant à renforcer la sécurité des biens et des personnes dans les villes frontalières du nord du pays en vue de lutter efficacement contre le terrorisme, a déclaré mardi à Cotonou le porte-parole du gouvernement, Wilfried Léandre Houngbédji.

"Le gouvernement a pris au sérieux la question du terrorisme à travers le déploiement massif des forces de sécurité et de défense sur le terrain, notamment dans les villes frontalières du nord du pays.

La présence de l'Etat est bien visible dans ces zones", a-t-il indiqué au cours d'un point de presse.

M.Houngbédji a également affirmé que les populations de ces zones étaient rassurées quant à leur sécurité et vaquent normalement à leurs occupations quotidiennes.

La première attaque meurtrière connue dans le nord du Bénin remonte au mois de décembre 2021, lorsque deux soldats avaient été tués dans une localité proche de la frontière avec le Burkina Faso, où sévissent des groupes terroristes, rappelle-t-on.

APIS

NAMIBIE

Construction, en 2023, de la première centrale solaire-hydrogène d'Afrique

La construction de la première centrale solaire-hydrogène d'Afrique sera lancée en Namibie au premier trimestre 2023, selon un haut responsable régional.

HDF Energy, le producteur d'énergie indépendant français, y construira une centrale à hydrogène de trois milliards de dollars namibiens (environ 170 millions de dollars US) près de la station balnéaire de Swakopmund.

Wilfried Groenewald, chef du conseil municipal de Swakopmund a révélé, mardi, que HDF Energy avait déjà obtenu un terrain de 400 hectares à l'est de la ville réputée pour ses plages propres et son architecture coloniale allemande.

Selon M. Groenewald, le gouvernement namibien a déjà donné son autorisation à l'entreprise française pour la réalisation du projet, qui fournira de l'électricité propre 24 heures sur 24, tout au long de l'année, renforçant ainsi l'approvisionnement du pays.

La Namibie est l'un des pays les plus ensoleillés et les moins densément peuplés du monde. Le pays souhaite exploiter son vaste potentiel d'énergie solaire et éolienne pour produire de l'hydrogène vert et se positionner comme un pôle d'énergie renouvelable en Afrique.

ACCIDENT D'AVION EN TANZANIE

L'épave extraite du lac Victoria

Les autorités tanzaniennes ont annoncé mardi que l'épave d'un avion qui s'était abîmé dimanche dans le lac Victoria, a été extraite de l'eau, après l'une des catastrophes aériennes les plus meurtrières de l'histoire du pays.

Dix-neuf personnes sont mortes lorsque l'avion de Precision Air a plongé dans les eaux du plus grand lac d'Afrique, à une centaine de mètres de l'aéroport de Bukoba, dans le nord-ouest du pays, déclenchant des opérations de sauvetage intensives de secouristes, pêcheurs et habitants pour tenter de récupérer des survivants.

Le vol PW494 de la compagnie Precision Air, en provenance de la capitale écono-

mique Dar es Salaam, s'est écrasé avec 43 personnes à son bord.

L'accident est dû au mauvais temps, selon la police.

"Nous avons complètement sorti l'avion de l'eau et maintenant l'enquête professionnelle sur la cause de l'accident est en cours", a déclaré l'Autorité aéroportuaire de Tanzanie (TAA) dans un communiqué.

L'aéroport de Bukoba sera rouvert prochainement pour permettre aux opérations aériennes de se poursuivre comme d'habitude", a-t-elle ajouté.

Des images vidéo diffusées par des médias locaux montrent l'épave torquée de l'avion tirée par une grue, son nez

tombant vers le sol, avant d'être déposé sur l'herbe.

Precision Air, la plus grande compagnie aérienne privée de Tanzanie, a indiqué que l'appareil accidenté était un ATR 42-500, fabriqué par la société franco-italienne ATR, et avait à son bord 43 personnes - 39 passagers, dont un bébé, et quatre membres d'équipage.

Vingt-quatre personnes ont survécu à l'accident.

Un ressortissant kényan et un Britannique figurent parmi les victimes, a déclaré le porte-parole du gouvernement, Gerson Msigwa, devant des journalistes à Bukoba.

"Nous sommes en communication avec les ambassades respectives pour acheminer

les corps", a-t-il déclaré. M. Msigwa a ajouté que des enquêteurs d'ATR sont attendus mardi en Tanzanie pour rejoindre leurs homologues de Precision Air et de la TAA, déjà sur place.

Le Premier ministre tanzanien Kassim Majaliwa et plusieurs ministres ont assisté lundi avec des centaines de personnes au stade Kaitaba de Bukoba à une cérémonie de prières menée par des religieux musulmans et chrétiens, avant la remise des corps des victimes à leurs familles.

Cet accident survient cinq ans après la mort de 11 personnes dans le crash d'un avion appartenant à une société de safari dans le nord de la Tanzanie.

ETATS UNIS Les démocrates conservent le siège disputé de gouverneur de l'Etat de New York

Les démocrates sont parvenus mardi à conserver le siège disputé de gouverneur de l'Etat de New York, un de leurs bastions, qui a pourtant été le théâtre d'une course plus serrée qu'attendu, selon des médias américains.



La gouverneure sortante Kathy Hochul, qui avait remplacé à l'été 2021 le puissant chef de l'exécutif local Andrew Cuomo, a battu son adversaire républicain Lee Zeldin, d'après les chaînes ABC et NBC.

Selon des résultats partiels donnés par le New York Times, Mme Hochul, une démocrate centriste de 64 ans, du nord de l'Etat de New York, a rassemblé 55% des suffrages contre 45% pour son challenger républicain de 42 ans que Donald Trump

avait adoubé. Peu de gens imaginaient avant les élections de mi-mandat de mardi que la ville de New York et l'Etat, considérés comme des bastions progressistes de gauche, puissent échapper au contrôle des démocrates au profit des républicains

conservateurs. Pourtant l'Etat de New York aurait pu donner un coup de barre à droite, notamment en dehors des villes où les républicains sont parfois plus populaires que les démocrates.

Incidents techniques localisés lors du vote, des républicains crient au scandale

Des conservateurs américains, Donald Trump en tête, dénonçaient mardi des incidents techniques localisés dans des bureaux de vote pour les élections de mi-mandat, l'ancien président américain allant jusqu'à appeler ses partisans à "contester".

"Le vote par procuration à Detroit, ça ne va pas du tout.

Les gens se présentent pour voter et s'entendent répondre: «désolé, vous avez déjà voté», a affirmé Donald Trump sur son réseau Truth Social.

"Cela se produit en grand nombre, et ailleurs. Contestez, contestez, contestez!", a martelé le

milliardaire américain, qui n'a jamais reconnu sa défaite à la présidentielle de 2020. L'organisation indépendante Vote.org, a confirmé dans un communiqué l'existence de "problèmes techniques des machines à voter dans certains Etats".

"Cela peut arriver et les employés des bureaux de vote ainsi que les responsables des Etats font tout pour régler ces problèmes et s'assurer que les électeurs ont d'autres options pour déposer leur bulletin de vote aujourd'hui", a ajouté cette organisation qui défend l'accès au vote.

Dans l'Arizona, le scrutin a été perturbé par des

problèmes techniques affectant certaines machines dans le comté de Maricopa, le plus peuplé de l'Etat, qui comprend Phoenix, la capitale de l'Etat du Grand Canyon et ses environs.

Dans ce comté, "environ 20%" des 223 bureaux de vote rencontrent "un problème" avec les machines chargées de lire les bulletins, a expliqué sur Twitter Bill Gates, le directeur de l'organe qui dirige cette région. C'est autour de ce comté de 4,5 millions d'habitants que s'est concentrée une grande partie des accusations - rejetées - de fraude électorale en 2020 dans cet Etat où Joe Biden était passé devant Donald Trump. "Nous essayons de régler ce problème aussi rapidement que possible", a expliqué M. Gates, tout en assurant que cela n'empêchait pas les électeurs de voter.

DÉSARMEMENT Traité New Start : prochaine réunion entre Américains et Russes sur le désarmement nucléaire

Les Etats-Unis et la Russie devraient se rencontrer prochainement afin de discuter de la possible reprise de leurs inspections dans le cadre du traité New Start, un accord clé de désarmement nucléaire entre les deux puissances, a indiqué mardi le département d'Etat.

"Nous sommes tombés d'accord pour que la commission consultative bilatérale (BCC) puisse se réunir dans un proche avenir dans le cadre du traité New Start", a déclaré à la presse le porte-parole du département d'Etat, Ned Price, confirmant une information de l'agence Bloomberg.

"Le travail de la commission est confidentiel mais nous espérons une réunion constructive", a-t-il ajouté en parlant de l'importance de continuer à parler avec les Russes de la "réduction des risques". Le responsable américain s'est refusé à préciser une date ou un lieu pour la rencontre. La dernière réunion de cette commission consultative remonte à octobre 2021.

ROYAUME-UNI Un ministre démissionne du nouveau gouvernement

Le ministre britannique Gavin Williamson a annoncé mardi soir sa démission du nouveau gouvernement conservateur après des accusations de comportements "immoraux" et l'envoi de messages inappropriés à des députés et anciens collègues.

"Comme vous le savez, il y a une procédure de plainte en cours concernant les messages que j'ai envoyés à une collègue", a écrit M. Williamson, ministre

PAKISTAN Deux policiers tués dans une attaque terroriste

Au moins deux policiers ont été tués et trois autres blessés dans une attaque terroriste mardi soir dans le district du Sud-Waziristan, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan, a annoncé la police.

Des terroristes inconnus ont attaqué un poste de police dans la région de Raghzaï à minuit, faisant des victimes parmi les policiers, ont rapporté les médias. La police a déclaré que les terroristes avaient brûlé une ambulance et incendié le poste de police. Ils ont également volé plus de deux douzaines de mitrailleuses auxiliaires et une mitrailleuse légère ainsi qu'une voiture de campagne du poste de police, a ajouté la même source.

RUSSIE Sergueï Lavrov prédit un avenir florissant pour l'Organisation de coopération de Shanghai

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a salué mardi le rôle de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et exprimé sa confiance dans son développement futur.

Selon le chef de la diplomatie russe qui s'est exprimé lors d'une conférence de presse à l'issue de l'entretien avec son homologue indien Subrahmanyan Jaishankar, l'OCS a achevé sa tâche initiale d'assurer l'ordre aux frontières entre les pays d'Asie centrale, la Chine et la Russie.

"Au fur et à mesure de son évolution, l'OCS a commencé à accorder plus d'attention à la lutte contre les nouveaux défis et menaces, tels que le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme, et à l'exploitation de ses avantages comparatifs, du fait qu'elle est située sur une grande partie du continent eurasiatique", a indiqué M. Lavrov.

"Les pays membres de l'OCS souhaitent tirer profit de ces avantages pour développer davantage leurs liens économiques, élargir les flux commerciaux et créer des infrastructures de transport supplémentaires qui minimiseront les coûts et, par conséquent, augmenteront les bénéfices et profiteront à chacun de nos pays", a-t-il ajouté.

Il a déclaré que l'utilisation de la route maritime du Nord, une ligne maritime dans l'Arctique reliant la partie européenne de la Russie à l'Extrême-Orient, allait ouvrir des perspectives impressionnantes pour l'OCS.

La coopération culturelle et humanitaire se développe aussi dans le cadre de l'OCS, a conclu M. Lavrov.

GRÈCE Grève générale contre la flambée des prix

La Grèce tournait au ralenti mercredi en raison d'une grève générale à l'appel des syndicats du privé et du public contre la flambée des prix, avec des rassemblements attendus à Athènes notamment, rapportent des médias.

La capitale grecque, où la circulation automobile est d'ordinaire intense, semblait presque une ville morte mercredi matin, les transports en commun (bus, métro, tramway et le train interurbain ainsi que les taxis) ayant cessé de fonctionner, selon la même source.

Aucune liaison maritime n'est assurée entre le continent et les îles de la mer Egée (est) et Ionienne (ouest) en raison de la participation du syndicat des marins (PNO) à la grève, la deuxième depuis le début de l'année contre la baisse du pouvoir d'achat.

"La cherté de la vie est insupportable", "nous réclamons la hausse des salaires et une protection sociale pour tout le monde", était écrit sur la grande affiche de la Confédération des salariés du privé GSEE, la plus grande du pays.

La GSEE a appelé à un rassemblement à 11h00 locales (09h00 GMT) dans le centre d'Athènes et dans d'autres villes du pays.

Pour sa part le syndicat des fonctionnaires (Adefy) estime dans un communiqué que "les aides horizontales (du gouvernement) ne sont pas une solution pour les salariés et la société après la flambée des prix de l'énergie et des produits de base".

"Ce sont les salariés qui payent le coût de la cherté de la vie", a fustigé l'Adefy, appelant également à des rassemblements à travers le pays en fin matinée. L'inflation a dépassé la barre de 10% lors des six derniers mois en Grèce, et même atteint 12% en septembre sur un an. Le prix du gaz a quant à lui plus que quadruplé (+332%).

APS

SOIXANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE "Train de la Mémoire", un musée itinérant à la station de métro "Ali-Boumendjel" et à la "Place des Martyrs"

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a présidé, mardi à Alger, le lancement du "Train de la Mémoire", un musée itinérant, de la station de métro "Ali Boumendjel" à la station "Place des Martyrs", visant à instaurer la culture historique chez les citoyens, notamment les jeunes.

A travers cette manifestation, le secteur des Moudjahidine cherche à consacrer la culture de l'histoire auprès des différents milieux sociaux, en particulier la catégorie des jeunes, afin de préserver la Mémoire nationale, et raviver l'esprit patriotique chez les jeunes générations à travers l'ouverture de l'activité du Musée National du Moudjahid (l'organisateur de la manifestation) sur son environnement communautaire, tout en faisant connaître les plus importantes étapes de la Guerre de libération afin de restaurer la souveraineté nationale.

L'événement, organisé au niveau des bouches de métro "Ali-Boumendjel" et la "Place des Martyrs" jusqu'à demain mercredi, comprend des expositions de photographies, de documents historiques et de publications du ministère des Moudjahidine, outre la présentation de documentaires, chansons et films révolutionnaires, ainsi que la distribution de la série des Gloires de l'Algérie (l'hymne nationale et la Proclamation du premier novembre) sur les citoyens.

La manifestation a été une occasion pour organiser la rencontre "Sur les traces des

Chouhada", qui a réuni le moudjahid Mahmoud Arbadji et les deux moudjahidate Fatima Bouamama, dite "El horra", (La libre) et Farida Belkanbour, qui ont témoigné sur leurs parcours révolutionnaires, appelant les générations montantes à préserver l'indépendance de l'Algérie, et à faire passer le message des chouhada et des moudjahidine afin de préserver la Mémoire nationale.

Dans une déclaration à la presse, le ministre des Moudjahidine a souligné qu'une telle initiative, qui s'inscrit dans le cadre des célébrations commémorant le 60e anniversaire de la fête de l'indépendance, vise à établir un lien éternel entre les générations d'hier qui ont fait la glorieuse guerre de libération et l'histoire de l'Algérie, et les générations d'aujourd'hui qui ont la responsabilité de préserver les enseignements et les principes de novembre.

M. Rebiga a souligné que son département œuvrait à mettre en place les bases d'une culture historique et la transmettre au citoyen à travers la transmission du concept du Musée national du moudjahid jusqu'au citoyen, "pour que nous restions toujours fidèles



à la mémoire des moudjahidine et des martyrs, et pour que nous préservions leur legs en transmettant leurs messages d'une génération à une autre à travers les livres, les œuvres audiovisuelles et les forums, mais aussi via les festivités qui relatent une visite réelle ou virtuelle du Musée national du moudjahid".

Le même responsable a jugé que le métro d'Alger, qui reçoit quotidiennement plus de 150.000 individus, était l'"endroit idéal" pour consolider la mémoire nationale chez les différentes catégories de la société, délivrant ainsi le message des martyrs et des moudjahidine, il s'est également dit optimiste concernant la généralisation de ce genre d'initiatives pour inclure d'au-

tres stations de métro, et éventuellement les aéroports et les places publiques.

Pour sa part, le ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a salué l'initiative du "train de la mémoire", estimant qu'il faisait connaître la culture historique du Musée national du moudjahid à travers différents espaces publics et qu'il rapprochait de la génération montante, en vue de préserver la particularité de l'identité historique algérienne.

Cet événement a été organisé en coordination avec l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), mettant en place cette exposition de photos de martyrs et d'autres images de la glorieuse Guerre de libération.

BATNA Insistance sur le nécessaire soutien à l'écriture et l'édition en tamazight

Des universitaires et intellectuels ont mis l'accent mardi à Batna au cours d'une journée d'étude sur "la littérature et les arts amazighs, une nouvelle vision", sur la nécessité de soutenir l'écriture et l'édition en langue amazigh, afin de préserver ce patrimoine culturel.

Les intervenants ont considéré que "l'encouragement des créateurs dans ce domaine contribuera à la préservation de cet héritage culturel dont regorgent plusieurs régions du pays".

Le patrimoine artistique oral amazigh se distingue par son esthétique propre à cet art populaire reposant sur l'individualité, ont-ils ajouté, relevant les racines remontant à l'antiquité lointaine de ce patrimoine transmis d'une génération à l'autre et constitué de contes, de mythes et de chansons porteurs de traditions dont certaines évoquées par les très anciennes gravures rupestres.

Chercheur spécialisé dans le patrimoine amazigh, El Hadi Meziani de Biskra a mis l'accent sur l'expérience de la maison d'édition Anzar qu'il gère dans la diffusion du patrimoine culturel amazigh notamment de la variante chaouïa, mettant l'accent sur les efforts déployés pour collecter et transcrire ce riche patrimoine malgré le nombre réduit de maisons d'édition qui s'y intéressent.

Le Dr Abdelkader Ikoussani de Tamnassart a abordé la place du conte populaire et du spectacle basé sur la danse et le chant dans la forme de théâtre des Touaregs, citant l'exemple du spectacle "Boughendja" ou "Aslith n ouanzar" signifiant "la mariée de la pluie" et constitué de rites pour attirer la pluie puisés dans de vieux mythes antiques.

Les intervenants ont également évoqué les autres formes artistiques dont les motifs décoratifs des ustensiles d'argile, des bijoux et des tapis ainsi que les tatouages censés mettre en valeur la beauté de la femme, assurant que derrière chaque motif se trouve un conte qui mérite recherche et documentation.

Cette journée d'étude tenue à l'amphithéâtre de la faculté des lettres et des arts de l'université Batna-1 qui s'est déroulée en présence d'une assistance nombreuse d'étudiants et enseignants

des départements de tamazight et des lettres, est organisée en marge du 12ème festival national du théâtre d'expression amazigh.

Les pièces présentées à la maison de la culture Mohamed-Laïd-El-Khalifa dans le cadre du festival national de théâtre amazigh ouvert le 4 novembre et qui sera clôturé mercredi ont eu un bon écho auprès du public et des adeptes du père des arts qui ont salué le retour du festival après deux années d'éclipse dues à la pandémie de la Covid-19.

EDITION

Le SNEL affirme la nécessité d'appuyer la coopération arabe en termes d'édition

Le Syndicat national des éditeurs du livre (SNEL), a mis l'accent, lors de sa participation aux travaux du Congrès des éditeurs arabes tenu à Sharjah (EAU), sur la nécessité d'appuyer la coopération arabe en termes d'édition et de renforcement de cette industrie notamment à la faveur du virage numérique que connaît le livre.

Interviewé par APS, le SG du SNEL, Yasser Abou Yahia Mezian a souligné que la délégation algérienne "avait grandement contribué à l'élaboration des recommandations" ayant sanctionné les travaux du Congrès organisé au Salon international du livre à Sharjah qui a permis "la tenue de rencontres bilatérales avec des délégations arabes auxquelles il a été question d'examiner les possibilités d'établir des partenariats en faveur du livre et du lectorat".

Ces rencontres ont regroupé les présidents des organismes arabes d'édition, les responsables de salons et d'établissements culturels

arabes, a fait savoir le SG du SNEL, évoquant qu'une rencontre avec l'un des éditeurs émiratis avait porté sur les préparatifs de signature d'un éventuel protocole de coopération bilatérale ainsi que les possibilités de mettre en place un programme de développement professionnel dans le domaine de la co-édition, évoquant au passage les voies et moyens garantissant la distribution du livre algérien dans les pays du golfe arabe.

Les deux parties ont évoqué la possibilité d'organiser une semaine culturelle des Emirats arabes en Algérie outre la programmation d'une réunion entre les éditeurs des deux pays décembre prochain qui se tiendra in visio-conférence.

Au terme de la rencontre de la délégation algérienne avec l'Union des éditeurs égyptiens, il a été convenu de la confirmation de la participation périodique du Syndicat des éditeurs algériens à la foire du livre du Caire, avec la garantie de facilités et avantages. Il a

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DU SUD Appel à la promotion de la culture cinématographique

Les participants aux journées cinématographiques du sud organisées à Bechar, ont recommandé la promotion et la valorisation de la culture cinématographique.

Les participants ont appelé lors de la clôture de cette manifestation lundi soir à la cinématèque de Bechar à la promotion et à la valorisation de la culture cinématographique, au renforcement de ce genre de manifestations et à l'accompagnement des jeunes talents et cinéastes amateurs de la région.

Le directeur-général du centre algérien de cinématographie (CAC), Adel Makhalifa, principal organisateur de cette manifestation dédiée aux films et documentaires révolutionnaires, organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, a indiqué à cette occasion "que l'action actuelle du CAC en plus de la relance des activités de la cinématèque nationale et des 14 salles de répertoire à travers le pays et ce uniquement pour le retour des spectateurs et autres cinéphiles aux salles, vise aussi à développer et à promouvoir le cinéma national à travers ce type de manifestations".

Plusieurs réalisateurs et comédiens présents durant ce rendez-vous dont les réalisateurs, ont estimé que ce genre d'activités, permettra de faire connaître les œuvres cinématographiques de production nationale, et de mettre en avant les créations filmiques.

La cérémonie de clôture de ces journées (5-7 novembre) a été marquée par un large débat sur l'état du cinéma national, animé par Adda Chentouf, chercheur et critique de cinéma, qui a déclaré "que la production cinématographique nationale est en voie vers une relance allant dans le sens d'un développement certain".

Les journées cinématographiques du sud organisées à Bechar, ont été marquées par la projection de plusieurs œuvres cinématographiques nationales à savoir le documentaire "la zone huit de la wilaya historique 5, son histoire et ses hommes", de Larbi Lakehal, "une lettre à Obama", de Mohamed M'hamdi sur la cause sahraouie qui a moissonné le prix du meilleur documentaire au festival du film arabe (Oran), et "la Zone interdite" d'Ahmed Allem.

Il s'agit aussi des longs métrages, à savoir "Les crimes dissimulés", de Kamel Fayezi, "l'Opium et le bâton" de Ahmed Rachedi (version numérisée), "Les Hors la loi" de Toufik Farès, "Héliopolis" de Jafer Gacem, "la cinquième saison" du réalisateur Ahmed Benkamla, "Sur les traces des camps de regroupement" de Saïd Oulmi.

En marge de ces projections, plusieurs ateliers de formation aux techniques du cinéma, (écriture de scénario, diction et actorat), encadrés par les réalisateurs Ahmed Benkamla, Abdallah Aggoug et le comédien Laïd Djelloul, ont été organisés au profit de plusieurs membres de troupes locales de théâtre.

également été convenu de la distribution du livre algérien, en Jordanie et en Syrie, de l'entame des projets de traduction d'ouvrages turcs vers l'arabe, et de l'organisation d'une rencontre regroupant les éditeurs algériens avec leurs homologues turcs. La délégation algérienne participant aux travaux de cette conférence, conduite par le président du Syndicat national des éditeurs de livres (Snel), Ahmed Madi, a reçu les félicitations des délégations arabes pour la réussite du Sommet arabe d'Alger tenu les 1 et 2 novembre et ses résultats qui ont appelé à la concrétisation de ses recommandations, notamment en ce qui concerne le volet culturel et l'approfondissement des relations bilatérales entre les pays arabes", a ajouté M. Meziane.

La 41e édition de la Foire internationale du livre de Sharjah se poursuit jusqu'au 13 novembre, avec la participation de plus de 2200 maisons d'édition représentant 95 pays.

INTERNET La Chine abrite le Sommet de la Conférence mondiale de l'Internet 2022

La Chine abrite à partir de mercredi, le Sommet de Wuzhen de la Conférence mondiale de l'Internet 2022, dans la province orientale du Zhejiang, rapporte l'agence de presse Chine Nouvelle.



Sous le signe "Vers un avenir numérique partagé dans un monde connecté - construire une communauté avec un avenir partagé dans le cyberspace", l'événement de trois jours réunira plus

de 2.000 représentants de plus de 120 pays et régions. Des rapports sur le développement d'Internet en Chine et dans le monde seront publiés au cours de cette réunion mondiale, qui se tiendra

à la fois en ligne et hors ligne, ajoute l'agence de presse. Le sommet est la première réunion annuelle de la Conférence mondiale de l'Internet, une organisation internationale basée à Pékin.

VANUATU Des sites internet gouvernementaux inaccessibles en raison d'une cyberattaque présumée

Des sites internet du Vanuatu sont devenus inaccessibles mercredi en raison d'une cyberattaque présumée et des responsables ont signalé des pannes généralisées touchant le courrier électronique. Les sites web du parlement du Vanuatu, de la police, du Premier ministre et du service chargé des réponses aux cyberattaques font partie de ceux touchés. Gerard Metsan, directeur des systèmes d'information du gouvernement, a ajouté que des services internet essentiels comme les courriels et

les communications vocales étaient également indisponibles et qu'il faudra "du temps pour (qu'ils) reprennent". L'Etat du Pacifique, qui compte 315.000 habitants, a des moyens limités pour faire face au problème. Il a demandé de l'aide à l'Australie voisine, qui est elle-même aux prises avec le piratage d'un des principaux assureurs privés de santé du pays. De nombreux services gouvernementaux ont été suspendus et la police a exhorté les habitants à ne pas formuler de demande en ligne.

TWITTER Des eurodéputés, "inquiets", réclament l'audition d'Elon Musk

Les eurodéputés du groupe Renew Europe (centristes) ont réclamé mardi l'audition d'Elon Musk au Parlement européen, afin "d'en savoir plus sur ses intentions" et de lui rappeler ses obligations.

"Si l'on ne connaît pas encore totalement les intentions précises du nouveau propriétaire de Twitter, ses déclarations et ses actions jusqu'à présent sont une source d'inquiétudes", indique le troisième groupe au Parlement européen dans une lettre envoyée à la présidente de l'institution, Roberta Metsola.

"Il y a de bonnes raisons de penser que les standards qui étaient ceux de Twitter jusqu'à maintenant pourraient être affaiblis, à un moment où la lutte contre les influences électorales, la désinformation et les discours de haine sont plus importants que jamais", écrivent les eurodéputés dans ce courrier signé par la vice-présidente Dita Charanzova et l'eurodéputée Sophie in 't Veld. Le groupe demande à Roberta Metsola d'inviter Elon Musk pour une audition au Parlement européen afin de lui "rappeler ses obligations en vertu de la législation de

l'UE et du code de bonnes pratiques de 2022 en matière de désinformation".

"Quels que soient les choix de M. Musk, notre devise restera: notre continent, nos règles. Nous devons nous assurer que Twitter continuera d'agir contre la désinformation et les discours de haine", a tweeté le président du groupe, Stéphane Séjourné.

L'homme le plus riche du monde a pris le contrôle de Twitter le 28 octobre, après avoir acheté le réseau social à l'oiseau bleu 44 milliards d'euros.

Il a aussitôt dissous le conseil d'administration, congédié les dirigeants, avant de licencier environ la moitié des 7.500 salariés. L'entrepreneur libertarien prône une vision absolutiste de la liberté d'expression qui risque, selon ses critiques, d'ouvrir la porte à des débordements.

Le commissaire européen Thierry Breton avait averti Elon Musk juste après la prise de contrôle du réseau social qu'il devrait respecter la réglementation européenne sur les grandes plateformes qui vient d'être adoptée.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°15/2022
NIF : 099815019058902**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°15/2022 portant SUIVI DU DEFICIT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAIN A TRAVERS LA WILAYA DE TIZI OUZOU.

- Lot 01 :** Suivi des travaux de Voirie et Aménagement urbain au chef-lieu (Cité EPLF + Stade) dans la commune de Tizi Gheniff.
- Lot 02 :** Suivi des travaux de Voirie, aménagement urbain et Eclairage public dans la commune d'Aghribs.
- Lot 03 :** Suivi des travaux de Voirie et Aménagement urbain Entrée Ouest. Chef-lieu de la commune d'Illoula Oumalou.
- Lot 04 :** Suivi des travaux d'Aménagement urbain au village Loudha. Commune de Bouzeguène.
- Lot 05 :** Suivi des travaux d'aménagement urbain au chef-lieu de la commune d'Akbil.
- Lot 06 :** Suivi des travaux d'aménagement urbain Cités (120 logements, 05 Juillet, Abane Remdhane). Commune Ouadhias.
- Lot 07 :** Suivi des travaux d'aménagement urbain Entrée Nord Chef-lieu de la Commune de Ouacifs.

**LOTS RESERVES AUX BETS CREES DANS LE CADRE DES
DISPOSITIFS ANSEJ, ANGEN OU CNAC**

- Lot 08 :** Suivi des travaux d'un mur de soutènement au village Ait Rebah. Commune d'Iboudrarene.
- Lot 09 :** Suivi des travaux d'Aménagement placette au village Tikilsa. Commune d'Iferhouene.

Publié et paru dans les quotidiens nationaux : en langue arabe « AKHBAR EL WATAN » en date du 28/07/2022, en langue étrangère « DK NEWS » en date 01/08/2022 et le BOMOP qu'a l'issu de l'évaluation des offres techniques et financières en date du 30/10/2022 et conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le projet est confié provisoirement comme suit :

LOT	BET	Note technique	Montant DA TTC	Délai	OBS
Lot 01 : Suivi des travaux de Voirie et Aménagement urbain au chef-lieu (Cité EPLF + Stade) dans la commune de Tizi Gheniff.	BET BEAU BABACI DALILA NIF. 273150101503193	38,00	399 840,00	03 MOIS	BET moins disant proposé
Lot 02 : Suivi des travaux de Voirie, aménagement urbain et Eclairage public dans la commune d'Aghribs.	BET AIMENE SAID NIF. 177150100501153	43,00	806 820,00	06 mois	
Lot 03 : Suivi des travaux de Voirie et Aménagement urbain Entrée Ouest. Chef-lieu de la commune d'Illoula Oumalou.	BET URBAB BLIDA NIF. 0002090803995768	58,00	906 780,00	06 mois	
Lot 04 : Suivi des travaux d'Aménagement urbain au village Loudha. Commune de Bouzeguène.	SARL LMTPB RABAH FERHAT NIF. 000616097525408	50,00	1 285 200,00	06 mois	

Lot 05 : Suivi des travaux d'aménagement urbain au chef-lieu de la commune d'Akbil.
Lot 06 : Suivi des travaux d'aménagement urbain Cités (120 logements, 05 Juillet, Abane Remdhane). Commune Ouadhias.
Lot 07 : Suivi des travaux d'aménagement urbain Entrée Nord Chef-lieu de la Commune de Ouacifs.

INFRUCTUEUX, l'ensemble des soumissionnaires sont retenus pour les lots précédents (Voir article 11 du cahier des charges)

**LOTS RESERVES AUX BETS CREES DANS LE CADRE DES
DISPOSITIFS ANSEJ, ANGEN OU CNAC**

Lot 08 : Suivi des travaux d'un mur de soutènement au village Ait Rebah. Commune d'Iboudrarene.	INFRUCTUEUX, Absence de plis
Lot 09 : Suivi des travaux d'Aménagement placette au village Tikilsa. Commune d'Iferhouene.	

A cet effet, et conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires, peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Addict Saison 1



Tandis qu'Elodie craint d'être enceinte, ce qu'un test de grossesse vient confirmer, Achille se retrouve dans de sales draps : il est accusé d'avoir posté sur les réseaux sociaux des photos intimes de sa petite amie Justine et lui. L'adolescent, convoqué par les gendarmes, est persuadé que Bruno, qui surveille et écoute sa famille, est derrière tout ça. Elodie doit accompagner Shaïma à un rendez-vous chez le juge pour régler sa situation mais elle est suivie par deux hommes en scooter. Elle tente de joindre Yvan à son travail et apprend qu'il ne fait plus partie de l'entreprise. Heureusement, Bruno lui vient en aide.

France 2 20:10

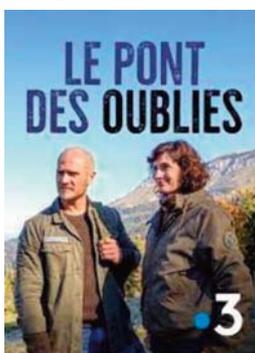
Envoyé spécial



« Seule contre Goodyear » : Vendredi 25 juillet 2014, Jean-Paul Rollet roule sur l'A 36 direction Mulhouse au volant d'un camion-citerne lorsqu'un camion porte-toitures, en sens inverse, le percute à la suite d'un éclatement d'un pneu. Pour les deux chauffeurs, le choc a été fatal. Sophie, la femme de Jean-Paul, enquête seule depuis 8 ans : elle est convaincue qu'à l'origine de l'accident, il y a la défaillance d'un pneu de poids lourd de cette marque Goodyear. En croisade contre le géant américain des pneumatiques, elle a amassé des preuves et constitué un impressionnant dossier • « Le bonheur à l'aveugle » • « L'ingénieur et les fontaines miraculeuses » • « Les mordus du pain ».

France 3 20:10

Le pont des oubliés



Après le meurtre d'un éleveur de moutons, Jean Pelletier, l'officier de police judiciaire Marion Guichard et le lieutenant de lowetierie Fred Roos enquêtent parmi les villageois qui soupçonnent l'ancienne institutrice Sabrina Angeli. En effet, Pelletier l'a fait renvoyer de l'école il y a quelques années car elle avait une liaison avec son neveu qui n'avait que 17 ans. Celui-ci revient justement dans la région risquant d'envenimer la situation. Au cours de l'enquête, Marion et Fred vont découvrir bien d'autres secrets qui les rapprocheront...

CANAL+ 20:00

Trigger Point Saison 1 Épisode 1



Lana et Joël, deux membres de la brigade de déminage de Londres, sont appelés pour intervenir dans un appartement piégé situé dans un quartier populaire de la capitale. L'habitation appartient à un certain Andrew Phelan. Selon les premières révélations faites par sa femme retrouvée attachée et bâillonnée dans la chambre, des terroristes sont entrés dans la nuit avec les clés de son mari afin de piéger l'appartement et la voiture dans le parking de l'immeuble.

6 20:10

Lego Masters Saison 3 Saison 3 : émission 3



De nouveaux défis attendent les candidats de ce 3e épisode : la première épreuve leur propose de s'improviser architecte pour penser l'urbanisme de Monster City, une ville envahie par de terribles monstres. Mais une contrainte inattendue va les déstabiliser : ils vont être amenés à changer de binôme au fil de l'épreuve et devront donc faire preuve de flexibilité et réactivité... Autre changement : les deux meilleurs binômes se qualifieront directement pour la demi-finale. Les deux autres binômes toujours en lice devront se mesurer à une épreuve redoutable : celle des constructions infernales.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2682

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		3	4	5					
		9	1	5	6				
5	1				4	9			
	4			3					
2						5			
	9			2					
7	8				9	1			
	2	7		1	4			2	
	4		9	7			1	9	

				3					
				1					
				5					

		3	4	1		2	3		5	8	4
		4	6	1	5		7		2	3	1
1	5				2	4		7	1		6
	3				5				6		5
8									5		1
	1				9				4		7
6	8					7	3		8	5	3
		9	8		7	4			9	8	4
		1	3		8				6	3	8

Horizontalement:
1 - Absence de jugement
2 - Genre de geai - Faute de langage
3 - Précipitation - Pas beaucoup
4 - Désinence verbale - Volubilis - Champion dans son genre
5 - Cherchas sans méthode
6 - Seconderas - Feuilleté
7 - Ferraille à Stockholm - Sort du lot
8 - Rivière bretonne - Classement - Entends comme avant
9 - Symbole de bêtise - Belles pierres
10 - Hérésiarque condamné à Ephèse - At-trapé

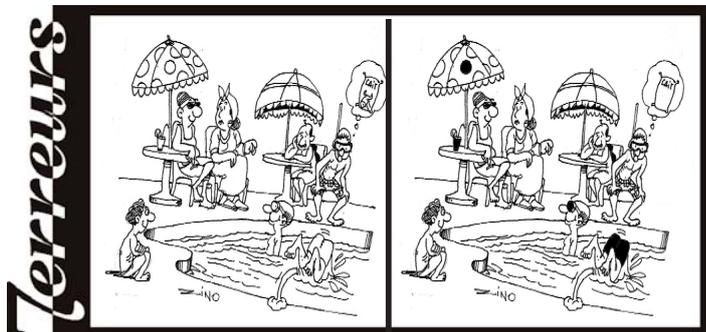
Verticalement:
A - Contraire à l'usage
B - Très dense - Rebut
C - Prise - Rêves de fans -
D - Plein d'huile
E - Négation - Petit trou - Début de gamme
F - Agita - Coup de feu
G - Il vaut le chrome - Jouerai
H - Prise d'eau - Imitateur
I - Petite auge - Quatre saisons
J - Découverte - Station hivernale du 06
K - Astiquas - Bande
L - Temps de régnes - Callypige

"Rien n'est plus vivant qu'un souvenir."

Federico Garcia Lorca

Mots croisés n°2682

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1382

sioux ou apache	enfiévrer	lisions péniblement abrutis	vent du Nord douze mois	bouchon d'oreille	ialon	dernière épreuve
fictif	gobées				autre mot pour moi qui en vaut deux	gouverne
creusons				limer		
le dessus du panier			aseptisera pour de bon	possessif		
parties d'intestins				d'un goût de fiel		
anathies				vedettes		
cube à points choisit une cible	émergent			âge géologique agence spatiale		à peine
	tendresse	ne reconnus pas incohérence			colère de Corneille	élu de Bigorre ville de la Loire
	parieras				souillais	jamais énoncés
décollage	très importantes		traditions école de ministres	livre qui fait rire	après dix patron d'arche	coffret de rangement
mille-pattes				copies génétiques belge		
éclipseraient	bien sûr!					sensualités
marche		mômes			possédée	
écrasai		crack			aspect	
tracerais			élargit chamois à Gavarnie		iridium en cornue	
près de					éparilla	boîte en bois
	maladie moderne quoique retraite			coup de boxeur taches de cornée		
bonne copine	roue à gorge reçu en naissant		vallées nouées fille naïve	pile cité universitaire roumaine	mois printanier début de gamme	
					baldaquin	
chiffrai					ne sent pas bon	
contrariété				fleuve turinois article contracté		petit samarium personnel
			réipient			miroir de Naqada
jolies sur écran						

Solution

Sudoku n° 26812

6	2	3	8	4	9	5	1	7
4	7	9	1	2	6	8	3	
6	1	8	3	6	7	2	4	9
8	4	5	9	7	2	1	3	6
2	6	1	4	8	3	9	7	5
3	9	7	5	1	6	8	2	4
7	8	6	2	5	4	3	9	1
9	5	2	7	3	1	4	6	8
1	3	4	6	9	8	7	5	2

Mots Croisés n° 2682

7	4	9	5	8	6	2	1	3
1	8	3	2	9	7	4	6	5
2	5	6	4	3	1	7	8	9
4	3	5	6	2	9	1	7	8
8	1	2	7	4	3	5	9	6
6	9	7	1	5	8	3	4	2
9	7	3	4	1	2	8	5	6
8	1	6	5	3	7	2	4	9
2	4	6	8	9	6	1	3	7

Grille géante n° 1382

•	A	•	A	•	A	•	A	•	A	•	B	•	C	•	R	•	G	•	M	
I	M	A	G	I	N	O	N	I	S	A	B	I	S	E	T	A	V	E	R	E
E	V	A	T	I	O	N	I	O	N	I	S	E	T	A	V	E	R	E	R	E
G	R	A	T	I	O	N	I	O	N	I	S	E	T	A	V	E	R	E	R	E
I	N	E	R	T	A	S	E	N	T	A	S	E	N	T	A	S	E	N	T	A
I	D	E	S	A	M	I	S	E	R	S	A	N	O	N	I	S	E	N	T	A
V	I	E	S	A	M	I	S	E	R	S	A	N	O	N	I	S	E	N	T	A
E	N	V	O	L	E	S	A	N	O	N	I	S	E	N	T	A	V	E	R	E
E	N	V	O	L	E	S	A	N	O	N	I	S	E	N	T	A	V	E	R	E
D	E	T	A	S	E	N	T	A	S	E	N	T	A	S	E	N	T	A	S	E
D	E	T	A	S	E	N	T	A	S	E	N	T	A	S	E	N	T	A	S	E
P	I	L	E	S	A	N	O	N	I	S	E	N	T	A	V	E	R	E	R	E
P	I	L	E	S	A	N	O	N	I	S	E	N	T	A	V	E	R	E	R	E
L	E	S	A	N	O	N	I	S	E	N	T	A	V	E	R	E	R	E	R	E
L	E	S	A	N	O	N	I	S	E	N	T	A	V	E	R	E	R	E	R	E
A	M	I	E	R	A	S	E	N	T	A	S	E	N	T	A	V	E	R	E	R
A	M	I	E	R	A	S	E	N	T	A	V	E	R	E	R	E	R	E	R	E
E	N	N	O	D	I	A	S	E	N	T	A	V	E	R	E	R	E	R	E	R
E	N	N	O	D	I	A	S	E	N	T	A	V	E	R	E	R	E	R	E	R
T	E	L	E	V	I	S	E	N	T	A	V	E	R	E	R	E	R	E	R	E

HAND - AG EXTRAORDINAIRE «BIS» DE LA FAHB Adoption des nouveaux statuts et constitution des commissions de candidatures

Les membres de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEx) "bis" de la Fédération algérienne de handball (FAHB), ont adopté mardi les nouveaux statuts et procédé à l'installation des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en vue de l'AG électorale du 19 novembre à 11h00 à la salle de conférence de l'OCO Mohamed-Boudiaf (Alger).

Pour cette deuxième AG extraordinaire consacrée à l'adoption de la nouvelle version des statuts de la FAHB après l'invalidation de la précédente AGEx par la Fédération internationale de handball (IHF), 86 membres ont voté oui pour les nouveaux textes, cinq (5) abstentions et une voix contre. Les travaux de l'AGEx qui se sont tenus à la salle de conférences du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), ont enregistré la présence de 92 membres sur les 144 que compte l'AG de la FAHB, en présence du représentant de l'IHF, le Tunisien Mouad Benzeyade et du secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbari. Ces statuts ont été mis en conformité avec les dispositions du décret exécutif 14-330 du 21 octobre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que

les statuts de la Fédération internationale de handball (IHF) et de la Confédération africaine de handball (CAHB). L'adoption de la nouvelle version des statuts de la Fédération algérienne de handball (FAHB) intervient après un long processus juridique finalisé après l'approbation par l'instance internationale des nouvelles dispositions fixant le mode de fonctionnement de l'instance fédérale. Pour rappel, les dernières assemblées générales extraordinaires et électorales de la Fédération algérienne de handball (FAHB) ont été annulées par la Fédération internationale (IHF), en raison d'un problème lié à l'amendement des statuts. Lors de la précédente AGEx, 25 membres ont voté oui pour les nouveaux statuts de la FAHB, une voix contre et 47 abstentions. Le gouvernement a fixé de nouvelles règles pour les candidats au poste de président d'une



fédération sportive nationale. Les candidats doivent en effet, justifier d'un niveau universitaire ou d'un enseignement ou formation supérieures sanctionnés par les diplômés correspondants, selon le décret exécutif n

22-310, publié le 21 septembre 2022 au journal officiel N 62. L'AGEx, tenue mardi, sera suivie par l'assemblée générale électorale (AGE) qui aura lieu le 19 novembre à la salle de conférences du Complexe olympique

Mohamed-Boudiaf d'Alger. A cet égard, les membres de l'AGEx ont procédé à l'installation des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes. La commission de candidatures est composée de Tamani Fateh (président), Daoud Amar (club Boumerdes), Amraoui Mohamed (Ligue de Béchar), Bouamama Hrouz (club Ghardaia) et Bertima Abdelkader (Ligue de Ghardaia). Celle des recours se compose de Fayçal Hachemi (président), Tarek Hedad (Ain M'lila), Hmida Abdennacer (Ligue de Blida), Abid Amar (club Bir Mourad rais) et Saihi Djebour Keddour. Pour rappel, la FAHB est gérée depuis le 27 septembre 2021 par un directoire, présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendjemil, suite à la suspension à titre conservatoire du président de cette instance, Habib Labane.

EURO-2022 DE HAND Les résultats de la 1^{re} journée du Groupe B



Les classements du groupe B de l'Euro-2022 féminin de handball après les matches disputés mardi:

Mardi 8 novembre

Danemark - Suède	24 - 23
Slovénie - Serbie	27 - 24

Classement:

	Pts	J	G	N	P	bp	bc	diff
1. Suède	4	3	2	0	1	83	67	16
2. Danemark	4	3	2	0	1	84	72	12
3. Slovénie	4	3	2	0	1	77	83	-6
4. Serbie	0	3	0	0	3	66	88	-22

Déjà joués:

Serbie - Danemark	21 - 34
Slovénie - Suède	22 - 33
Suède - Serbie	27 - 21
Danemark - Slovénie	26 - 28.

Les résultats de la 1^{re} journée du Groupe C

Les classements du groupe B de l'Euro-2022 féminin de handball après les matches disputés mardi:

Mardi 8 novembre

Danemark - Suède	24 - 23
Slovénie - Serbie	27 - 24

Classement:

	Pts	J	G	N	P	bp	bc	diff
1. Suède	4	3	2	0	1	83	67	16
2. Danemark	4	3	2	0	1	84	72	12
3. Slovénie	4	3	2	0	1	77	83	-6
4. Serbie	0	3	0	0	3	66	88	-22

Déjà joués:

Serbie - Danemark	21 - 34
Slovénie - Suède	22 - 33
Suède - Serbie	27 - 21
Danemark - Slovénie	26 - 28.

BOUIRA Des clubs sportifs et des athlètes honorés

Des clubs sportifs et des athlètes de différentes disciplines sportives, qui se sont distingués durant la saison 2021-2022, ont été honorés à Bouira par les autorités locales lors d'une cérémonie organisée à l'office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya.

Au cours de la cérémonie, qui s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya ainsi que d'un public nombreux, le wali Abdelkrim Laâmour, a honoré le club de football de Djebahia, pour son accession en division régionale 2 après avoir accompli un excellent parcours.

Une aide financière de l'ordre de trois millions de dinars, ainsi que des cadeaux, ont été octroyés aux responsables du club en guise d'encouragement et de reconnaissance pour leurs brillants résultats. "Ce club a besoin d'encouragement car il a réalisé un bon parcours pour mériter une accession en division régionale 2", a indiqué Farid Kheddis, responsable à la direction de la jeunesse et des sports (DJS). La judokate, Termoul Ines, médaillée d'or dans la catégorie minime (-40 kg), lors du championnat arabe des clubs qui s'est déroulé à Tunis du 8 au 11 septembre dernier, a été honorée par les autorités de la wilaya, en lui octroyant une aide financière de 70 000 dinars ainsi que des cadeaux symboliques.

Les judokates: Moussaoui Amira,



Termoul Lytécia, auteures de deux médailles de bronze dans la catégorie minime (-52 kg, -32kg), lors du même championnat arabe des clubs, ont été primées, lors de cette cérémonie, qui s'est déroulée dans une ambiance festive. Des aides financières, des cadeaux symboliques et des attestations d'encouragement ont aussi été remis aux deux autres athlètes de Judo, en l'occurrence, Aoun Céline (- 28kg) et Idar Nour El houla (-57 kg), qui ont décroché deux autres médailles

de bronze lors de la même compétition arabe. Par ailleurs, le footballeur international algérien U17 Issam Yaz, sociétaire du CR Belouizdad, vainqueur de la Coupe arabe avec la sélection nationale, a été primé à cette occasion. D'autres athlètes de Taikwondo à l'image de Atoui Saidi (Senior, - 54 kg), ayant obtenu une médaille de bronze lors du championnat arabe militaire qui a eu lieu à Tunis du 5 au 10 octobre dernier, ont été également honorés.

TENNIS - CLASSEMENT MONDIAL DE LA WTA Un bond de 15 places pour l'Algérienne Inès Ibbou



La tennismoman algérienne Inès Ibbou a gagné 15 places dans le nouveau classement mondial de la WTA et occupe désormais le 473^e rang, avec un total de 91 points. Même en double, l'ancienne championne d'Afrique junior a réussi une belle ascension cette semaine, puisqu'elle a gagné 27 places, pour se positionner au 317^e rang, avec un total de 232 points. Ibbou (23 ans) reste sur une élimination relativement précoce dans le tournoi international "Open de Nantes Atlantique", disputé du 31 octobre au 6 novembre, en France. Mais cette situation ne l'a pas empêchée de gagner quelques précieux points, qui lui ont permis de réaliser cette belle ascension dans le nouveau classement mondial de la WTA, aussi bien en simple qu'en double.

AMICAL

Algérie-Mali le 16 novembre à Oran (FAF)

L'équipe nationale algérienne de football affrontera son homologue du Mali, en match amical le mercredi 16 novembre au stade Miloud Hadeffi d'Oran (20h30), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mardi sur son compte officiel Twitter.

Ce sera la première rencontre des hommes de Djamel Belmadi lors de la prochaine fenêtre de la FIFA du mois de novembre.

Un second match amical est au programme des Verts contre la Suède le samedi 19 novembre à l'Elveda Stadium de Malmo (20h30, algériennes).

46e au dernier classement de la Fifa, publié le 6 octobre, le Mali a échoué à se qualifier pour la prochaine Coupe du monde au Qatar (20 novembre - 18 décembre), au même titre que l'Algérie.

La dernière rencontre entre les sélections algérienne et malienne remonte au 6 juin 2021 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, remportée par les Verts (1-0) grâce à un but du capitaine Riyad Mahrez (56e). Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre) restent sur deux victoires



en amical : face à la Guinée (1-0) et au Nigeria (2-1), en matchs disputés respectivement les 23 et 27 septembre dernier au stade olympique Miloud-Hadeffi d'Oran.

CHAN-2022 (PRÉPARATION)

Le championnat de Ligue 1 observera une pause du 10 au 26 novembre (LFP)

Le championnat de Ligue 1 de football observera une pause pendant toute la durée du stage de l'équipe nationale A', composée de joueurs de locaux, prévu aux Emirats arabes unis du 10 au 26 novembre, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel. "Afin de permettre à l'équipe nationale des locaux de bien se préparer pour le championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023, NDLR), prévu en Algérie du 13 janvier au 4 février, et dans les meilleures conditions qui

soient, la LFP informe les clubs ainsi que l'opinion sportive que le championnat sera en pause pendant toute la durée du regroupement de l'équipe nationale A' prévu du 10 au 26 Novembre 2022", a indiqué la LFP.

Ainsi, "la 12^{ème} journée du championnat professionnel est programmée pour le mardi 29 novembre 2022", précise la même source.

La LFP souligne que "le programme des rencontres des dernières journées de la phase aller du championnat ainsi

que les matchs en retard, sera établi en fonction des dates des prochains stages de la sélection A'".

Pour rappel, la sélection A' disputera trois matchs amicaux lors de son stage aux Emirats arabes unis : le dimanche 13 novembre face à la Syrie au Sharjah Football Stadium (19h30), le samedi 26 novembre devant le Koweït au Dubaï Police Stadium (19h00), et le troisième test est fixé au samedi 19 novembre au Fujairah Club Stadium (19h00) contre un adversaire à déterminer.

LIGUE 2 - RC RELIZANE

L'entraîneur Mohamed Mihoubi sur le départ

L'entraîneur Mohamed Mihoubi risque de ne pas faire long feu au RC Relizane après avoir prévenu qu'il était sur le départ, a-t-on appris mercredi de ce club relégué en Ligue deux de football à l'issue de la saison passée.

Le coach, qui a rejoint le "Rapid" peu avant le début de cet exercice, n'a pas apprécié le comportement de certains supporters de l'équipe qui ne l'ont pas ménagé après l'élimination de leur club favori, le week-end passé, de l'avant-dernier tour régional de la Coupe d'Algérie, a précisé la même source.

Avant cela, Mihoubi, avait fait savoir, dans des déclarations de presse, qu'il était mécontent des conditions de travail régnant dans cette forma-



tion de l'Ouest du pays secouée, depuis deux saisons, à une double crise financière et administrative. Interdit d'ailleurs

de recrutement, le RCR évolue depuis le début de cet exercice avec des joueurs de la réserve, un état de fait qui s'est répercuté sur les résultats de l'équipe qui se morfond au fond du tableau s'exposant déjà au danger de la relégation au troisième palier.

La récente élimination des Verts et Blanc en Coupe d'Algérie a enfoncé davantage l'entraîneur Mihoubi, auteur jusque-là d'une seule victoire contre six défaites depuis le début de cet exercice.

Cela se passe au moment où le club est sans président après la démission de Youcef Landri, qui n'a tenu aux commandes de la société sportive par actions du RCR que l'espace de quelques semaines, rappelle-t-on.

LIGUE 1 (11^E JOURNÉE)

PAC-ESS se jouera à huis clos

Le match Paradou AC - ES Sétif, comptant pour la 11^{ème} journée du championnat de Ligue 1 de football, se jouera mercredi à huis clos au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda (15h00), sur décision de la sous-commission de sécurité de la circonscription administrative de Dar El-Beïda, a appris l'APS mardi auprès de la Ligue de football professionnel (LFP). La

décision fait suite aux incidents survenus lundi, à l'issue du match NA Hussein-Dey - USM El-Harrach (3-1), disputé au stade de Dar El-Beïda, comptant pour l'avant-dernier tour régional de la Coupe d'Algérie, précise la même source. Pour rappel, le stade de Dar El-Beïda est devenu cette saison le terrain de domiciliation de trois clubs algérois : le MC Alger, l'USM Alger,

et le Paradou AC. Les prochains matchs de ces trois formations à domicile pourraient se dérouler à huis clos. L'ES Sétif (5e, 15 pts), invaincue depuis trois journées, abordera ce match avec l'intention de préserver sa dynamique, face à une équipe du PAC (14e, 8 pts), qui reste sur deux revers de rang, et dont la victoire est impérative pour quitter la zone rouge.

LIGUE 1

Le MC Oran dans l'impasse, "réunion d'urgence" la semaine prochaine

Le MC Oran est secoué par une grave crise financière ayant nécessité l'intervention des autorités locales qui ont appelé à une "réunion d'urgence" des actionnaires en début de la semaine prochaine, au moment où les sponsors se font désirer, a-t-on appris mercredi de ce club de la Ligue 1 de football.

Selon la même source, le conclave en question devrait aboutir à un changement aux commandes du club après que l'ancien président du conseil d'administration de la société sportive par actions (SSPA) du MCO, Ahmed Belhadj, a fait part de son intention de reprendre son poste.

Néanmoins, ce dirigeant, qui se proclame comme étant l'actionnaire majoritaire de la SSPA/MCO, a fait part de ses soucis quant aux dettes faramineuses, estimées à plus de 200 millions de dinars, du club et qui constituent, selon ses déclarations à la presse, le principal obstacle devant son retour aux affaires du club.

Il a, en outre, souhaité avoir des garanties de la part des autorités locales pour l'aider à épurer les dettes en question.

Un souhait qui a très peu de chances d'être exaucé en se référant aux derniers propos du wali d'Oran, Saïd Sayoud, au cours de sa récente rencontre avec les médias locaux quand il a annoncé que toute personne désirant diriger le club phare de la capitale de l'Ouest "devra mettre la main à la poche".

Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Oran, qui était d'un apport précieux pour éviter à l'équipe la relégation la saison passée en solutionnant beaucoup de ses problèmes financiers, est venu encore au secours des "Hamraoua" en début de l'exercice en cours pour lever l'interdiction de recrutement dont ils faisaient l'objet à cause des dettes de la direction envers d'anciens joueurs et entraîneurs.

Mais il reproche à la direction du club, que préside Youcef Djebbari depuis janvier dernier, "sa mauvaise gestion", estimant qu'il s'agit là de l'une des raisons principales ayant fait fuir les sponsors, compliquant davantage les affaires du club, surtout sur le plan financier.

D'ailleurs, cette situation a causé un retard sensible dans la régularisation de la situation financière des joueurs, qui, profitant de leurs deux derniers succès d'affilée en championnat, sont montés au créneau cette semaine faillant boycotter les entraînements précédant la rencontre face au MC El Bayadh, mercredi pour le compte de la 11^{ème} journée, n'était-ce l'intervention du staff technique. Ce dernier a réussi à convaincre ses poulains à revenir à de meilleurs sentiments, a fait savoir l'entraîneur en chef, Omar Belatoui lui-même.

LIGUE 1 TUNISIENNE (ES TUNIS) Tougaï se blesse à cinq jours du stage de l'équipe nationale

Le défenseur international algérien de l'ES Tunis (Ligue 1 tunisienne de football) Mohamed Amine Tougaï, s'est blessé ce mercredi à l'échauffement, peu avant le match en déplacement face à Hammam-Sousse, dans le cadre de la 7e journée (Gr.A) de la Ligue 1 tunisienne de football.

Selon un communiqué publié par le club tunisois sur sa page officielle Facebook, le défenseur algérien "a ressenti des douleurs au niveau de la cheville pendant l'échauffement, et a été remplacé dans le onze entrant par Hani Amamou".

La blessure du défenseur central intervient à cinq jours du début du stage de l'équipe nationale, prévu du 14 au 19 novembre, ponctué par deux matchs amicaux : le mercredi 16 novembre face au Mali au stade Miloud-Hedfi d'Oran (20h30), et devant la Suède le samedi 19 novembre à Malmö (20h30). L'ancien joueur du NA Hussein-Dey devra effectuer des examens médicaux approfondis pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la période de son indisponibilité. Tougaï est le deuxième défenseur à contracter une blessure à l'approche du prochain regroupement de la sélection, après Ahmed Touba, victime d'une blessure à l'épaule lors du match de



son équipe Istanbul Basaksehir, lundi sur la pelouse de Hatayspor (3-3), dans le cadre de la 13e journée du championnat turc.

Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez (Man-

chester City/ Angleterre) restent sur deux victoires en amical : face à la Guinée (1-0) et au Nigeria (2-1), en matchs disputés respectivement les 23 et 27 septembre dernier au stade olympique

Miloud-Hadefi d'Oran.

MONDIAL 2022 Le TAS valide la participation de l'Equateur

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a validé la participation de l'Equateur à la Coupe du monde de football, prévue du 20 novembre au 18 décembre au Qatar, mais a en revanche infligé un retrait de trois points au pays pour les prochains éliminatoires.

Les Equatoriens étaient mis en cause pour avoir fait jouer Byron Castillo, un Colombien qui utilisait de faux papiers. La Fédération était même suspectée de connaître la véritable nationalité du joueur et de l'avoir couvert.

Finalement, le TAS a confirmé "l'éligibilité du joueur Byron Castillo" et par la même occasion éternisé la participation des coéquipiers d'Enner Valencia au Mondial.

L'instance a en revanche sanctionné le pays, et notamment sportivement. Elle a infligé trois points de retrait à la sélection pour les éliminatoires de la prochaine Coupe du monde ainsi que 100 000 euros d'amende à la Fédération.

Avec cette décision, le Chili, qui espérait récupérer la place de l'Equateur, perd tout espoir de participation au Mondial. Au Mondial 2022, l'Equateur évoluera dans le groupe A avec le Qatar (organisateur), le Sénégal et les Pays-Bas.

LRF ORAN (COUPE D'ALGÉRIE) USM Bel-Abbes- CR Témouchent à l'affiche du dernier tour régional

Le dernier tour régional "Ouest" de la Coupe d'Algérie de football, prévu vendredi et samedi prochain, offre de belles affiches et d'intéressants derbies. Les deux grandes affiches de ce dernier tour régional opposeront des formations de ligue 2 et d'inter régions, USM Bel-Abbes - CR Témouchent et WA Mostaganem - ASM Oran. D'autres derbies sont à suivre, dont un certain NRB Bethioua- RCG Oran, deux clubs de division régionale. Une rencontre qui drainera la grande foule au stade d'El Kerma. D'autres empoignades passionnantes entre locataires de la même division, à l'instar d'IRB Maghnia- SCM Oran et JS Emir Abdelkader -ISC Tlemcen retiendront l'attention. A l'issue de ce tour, seront connus les sept représentants de la ligue régionale d'Oran aux 32èmes de finale de la Coupe d'Algérie.

Programme des rencontres prévues vendredi et samedi à partir de 15h00:

Vendredi :

Arzew : WA Mostaganem - ASM Oran

Témouchent: IRB Maghnia - SCM Oran

Bel-Abbes : ES Mostaganem - WB Ouled Mimoun

Bouakeul : USM Bel-Abbes - CR Témouchent

Samedi :

Témouchent: JS Sidi Abdelli - JS Bendaoud

H. Bouhadjar : JS Emir Abdelkader- ICS Tlemcen

El Kerma : NRB Bethioua - RCG Oran.

TOURNOI UNAF U17 (1RE JOURNÉE) Victoire de la Libye devant l'Egypte (2-1)

La sélection libyenne de football des moins de 17 ans (U17) s'est imposée devant son homologue égyptienne sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 1-0), en match comptant pour la 1re journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN U17 de football, disputé mardi soir au stade olympique du 5-juliet.

Dans l'autre match disputé un peu plus tôt ce mardi, le Maroc a battu la Tunisie (2-0).

Les Marocains ont ouvert le score grâce à Abdelhamid Maïli sur penalty (55e), avant de corser l'addition, contre le cours de jeu, par l'entremise d'Ismail Bakhty à la 86e

minute de jeu. A l'issue de la première journée, le Maroc et la Libye occupent la tête avec 3 points chacun, alors que la l'Egypte et la Tunisie sont lanterne rouge (opt).

La sélection algérienne est qualifiée d'office à la Coupe d'Afrique des nations CAN U17 de football qu'abritera l'Algérie en 2023. Quatre sélections de la zone UNAF, le Maroc, la Tunisie, la Libye et l'Egypte, prennent part à ce tournoi qui se déroulera sous forme de mini-championnat avec l'objectif de décrocher l'unique billet qualificatif pour la phase finale. Pour rappel, sept pays sur douze ont validé jusque-là leur billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des na-

tions des moins de 17 ans prévue en Algérie du 8 au 30 avril 2023. Il s'agit de l'Algérie (pays hôte), le Sénégal, le Nigeria, le Mali, le Burkina Faso, la Somalie et le Soudan du Sud.

Résultats de la 1ère journée :

Tunisie - Maroc 0-2

Libye - Egypte 2-1

2e journée / Vendredi 11 novembre 2022 :

Egypte - Tunisie (15h00)

Maroc - Libye (18h15)

3e et dernière journée / Lundi

14 novembre 2022 :

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

TOURNOI UNAF U17 (1RE JOURNÉE) Le Maroc bat la Tunisie (2-0)



L'équipe marocaine de football des moins de 17 ans (U17) s'est imposée face à son homologue tunisienne 2-0 (mi-temps : 0-0), en match disputé mardi au stade olympique du 5-juliet, comptant pour la 1re journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN U17 de football qu'abritera l'Algérie en 2023.

Les Marocains ont ouvert le score grâce à Abdelhamid Maïli sur penalty (55e), avant de corser l'addition, contre le cours de jeu, par l'entremise d'Ismail Bakhty à la 86e minute de jeu. L'autre match de cette journée inaugurale oppose ce mardi la Libye à l'Egypte (18h15).

La sélection algérienne est qualifiée d'office en tant que pays organisateur.

Quatre sélections de la zone UNAF, le Maroc, la Tunisie, la Libye et l'Egypte, prennent part à ce tournoi qui se déroulera sous forme de mini-championnat avec l'objectif de décrocher l'unique billet qualificatif pour la phase finale.

Pour rappel, sept pays sur douze ont validé jusque-là leur billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans prévue en Algérie du 8 au 30 avril 2023.

Il s'agit de l'Algérie (pays hôte), le Sénégal, le Nigeria, le Mali, le Burkina Faso, la Somalie et le Soudan du Sud.

1ère journée :

Mardi 8 novembre 2022 :

Tunisie - Maroc 0-2

Libye - Egypte (18h15)

2ème journée :

Vendredi 11 novembre 2022 :

Egypte - Tunisie (15h00)

Maroc - Libye (18h15)

3ème et dernière journée :

Lundi 14 novembre 2022 :

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

Stade et horaire à communiquer ultérieurement : Tunisie - Libye.

UEFA : UN COMMUNIQUÉ CONTRE LA SUPER LIGUE

L'UEFA continue son combat contre la Super Ligue. Au terme d'une réunion ce mardi avec les responsables des ligues nationales et les représentants de A22 Sports, la société qui gère le projet de cette nouvelle compétition, l'instance européenne a publié un communiqué officiel pour s'opposer, encore une fois, à cette idée.

"Conformément à l'unité du football européen, l'UEFA et les parties prenantes du football ont une fois de plus rejeté, à l'unanimité, la logique qui sous-tend des projets tels que la SL au cours de la discussion d'aujourd'hui. Les participants ont pris note, avec surprise, des affirmations du PDG d'A22 Sports selon lesquelles cette société ne représente aucun club à quelque titre que ce soit, y compris les trois clubs qui continuent à soutenir ouvertement le projet", peut-on lire. Une référence directe au Real Madrid, au FC Barcelone et à la Juventus Turin.

REAL MADRID ANCELOTTI RASSURE POUR BENZEMA

En délicatesse avec sa cuisse gauche, Karim Benzema (34 ans, 12 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) espère être remis à temps pour la Coupe du monde au Qatar. Pour l'entraîneur du Real Madrid, Carlo Ancelotti, l'attaquant français est sur la bonne voie.

"Les derniers pépins ne sont pas importants, ce sont de petites choses", a rassuré le coach italien en conférence de presse. Le Ballon d'Or 2022 ne devrait pas être disponible pour le dernier match avant la trêve internationale contre Cadix, ce soir, jeudi.

ANCELOTTI ATTEND DU SPECTACLE CONTRE LIVERPOOL

En huitièmes de finale de la Ligue des Champions, le Real Madrid affrontera Liverpool dans un remake de la finale remportée 1-0 par les Madrilènes en mai dernier. Interrogé en conférence de presse sur ce tirage au sort, l'entraîneur des Merengues, Carlo Ancelotti, s'attend à un match spectaculaire à l'aller sur la pelouse des Reds. "Ils diront la même chose... encore le Real Madrid. Ce sera un huitième de finale divertissant, avec une super ambiance à Anfield, ce sera un match spectaculaire", a annoncé l'Italien. Rendez-vous le 21 février pour la première manche de ce spectacle !

ANGLETERRE FORAÏT CONFIRMÉ POUR JAMES

C'était attendu, et ce sera bientôt officiel : Reece James (22 ans, 15 sélections) ne disputera pas la Coupe du monde (du 20 novembre au 18 décembre, ndlr) avec l'Angleterre. Très incertain depuis une blessure au genou contractée avec Chelsea contre Milan (2-0) mi-octobre, le polyvalent latéral droit n'a pas réussi à récupérer à temps et déclare donc forfait pour le Mondial, annonce Sky Sports ce mercredi. Le sélectionneur anglais Gareth Southgate dévoilera sa liste jeudi.

Pour rappel, l'Angleterre figure dans le groupe B avec l'Iran, les États-Unis et le Pays de Galles.



BARCELONE RAPHINHA NE VEUT PLUS JOUER À GAUCHE

Recruté cet été en provenance de Leeds pour 58 millions d'euros, l'ailier Raphinha (25 ans, 12 matchs et 1 but en Liga cette saison) connaît des débuts difficiles sous les couleurs du FC Barcelone. Trop souvent utilisé sur le côté gauche à son goût, l'international brésilien veut retrouver son poste préférentiel à droite.

"Sur le plan individuel, c'est un peu difficile. Je suis attaquant, j'aime marquer et faire des passes décisives. Je n'ai marqué qu'un but en match officiel et c'est un peu dur. (...) Depuis que je joue au foot, j'évolue souvent à droite car comme je suis gaucher, c'est plus facile pour moi de rentrer à l'intérieur quand je pars de la droite. Une discussion avec Xavi ? Oui, je lui en ai parlé. La seule chose que je lui ai dit, c'est que je voulais aider l'équipe du mieux possible. Je lui ai dit qu'à gauche, je faisais des matchs qui n'aidaient personne : ni l'équipe, ni moi, ni même lui. Cela ne me dérange pas d'être en concurrence avec Ousmane Dembélé à droite, car c'est un grand joueur", a confié l'ancien Rennais pour la radio Cadena SER.



MANCHESTER CITY GUARDIOLA CLAIR SUR LE MERCATO

Avec la trêve liée à la Coupe du monde 2022, les clubs vont avoir plusieurs semaines afin de préparer le mercato d'hiver de janvier. Mais de son côté, l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola a fermé la porte à des arrivées dans son effectif en cours de saison.

"Nous n'allons pas signer le moindre joueur en janvier. Nous n'allons pas bouger sur cette période des transferts. Nous sommes satisfaits de l'effectif que nous avons, l'équipe restera la même", a assuré le technicien catalan en conférence de presse ce mardi.

Qualifiés pour les 8es de finale de la Ligue des Champions et 2es de Premier League à 2 points d'Arsenal, les Citizens vont donc terminer cet exercice 2022-2023 avec leur groupe actuel.



BELGIQUE LUKAKU DANS LE DOUTE

Victime d'une rechute musculaire à la cuisse, l'avant-centre de la Belgique Romelu Lukaku (29 ans, 99 sélections et 65 buts) reste très incertain pour la Coupe du monde 2022. Pour le quotidien L'Equipe ce mardi, le sélectionneur des Diables Rouges Roberto Martínez a évoqué la situation du buteur prêt à l'Inter Milan.

"Pour le moment, il n'est pas apte à jouer. Il est entre les mains des médecins. Nous sommes préparés à cette situation. (...) La décision qui sera prise ce jeudi, juste avant la communication de la liste des 26, sera relative aux trois matchs du premier tour de la Coupe du monde. S'il est apte à participer à l'un de ces trois premiers rendez-vous, c'est un joueur dont nous avons besoin dans notre équipe. S'il ne peut pas, il ne sera pas retenu. Nous travaillons au jour le jour. Au moment où je vous parle, c'est totalement une décision médicale", a commenté le patron de la sélection belge.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

REVUE EL DJEICH

L'Algérie a gagné le pari après le succès du sommet arabe

L'Algérie a gagné le pari après le succès du sommet arabe, dont les résultats constituent une nouvelle pierre dans l'action arabe commune, relève la revue "El Djéich" dans son dernier numéro.

"L'Algérie a créé l'événement arabe par excellence. Après une absence de trois ans du fait de la pandémie de coronavirus, notre pays a accueilli les dirigeants arabes lors d'un sommet historique, dans une conjoncture régionale et internationale extrêmement complexe ayant affecté, d'une manière ou d'une autre, la région arabe dans son ensemble", note la même source.

"Comme il était attendu, notre pays a gagné le pari après le succès tant espéré du sommet arabe, dont les résultats ont été considérés, à juste titre, comme une nouvelle pierre dans l'action arabe commune", souligne-t-on. Pour la publication, "l'Algérie qui a été la capitale arabe en abritant les travaux de ce 31^e sommet arabe, après avoir œuvré avec succès à la réunification des rangs palestiniens, a fait du jour du déclenchement de notre glorieuse Révolution, de par sa symbolique profonde, une occasion pour resserrer les rangs arabes", une démarche reflétant "la gratitude du peuple algérien envers l'appui et le soutien apportés par les pays et peuples arabes à la glorieuse Révolution libératrice".

L'Édito fait observer aussi que "la présence à ce sommet des frères arabes sur la terre des Martyrs, a également été une précieuse occasion pour participer avec le peuple algérien aux festivités commémoratives d'un des événements les plus chers de sa glorieuse Histoire", soulignant que c'est "un événement qui a fait œuvre de source d'inspiration dans la perspective de cristalliser et de formuler une vision d'avenir, à même de contribuer à une renaissance arabe globale, à un moment où le monde s'oriente de plus en



plus vers la constitution de blocs et d'alliances".

Dans le même sillage, la publication a estimé que "le succès éclatant du sommet de Novembre confirme une fois de plus le génie de la diplomatie algérienne, dans un contexte régional, continental et international marqué par des changements et des fluctuations ouverts à toutes les possibilités". La publication ajoute que "grâce à son intense activité diplomatique, l'Algérie a pu faire ses preuves dans le traitement de nombreuses questions, grâce aussi à sa politique rationnelle, fondée sur une coopération fructueuse avec les pays arabes dans divers domaines, conformément au principe immuable et fondamental de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, de soutien aux causes justes, au premier rang desquelles figure la cause palestinienne, dont l'Algérie aspire à ce que cette dernière demeure toujours au centre de l'attention arabe et internationale".

En ce sens, la publication a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune "a exprimé, dans une démarche qui

constitue une première, la disponibilité de l'Algérie à agir au niveau des Nations unies pour que soit accordé à la Palestine un siège à part entière au sein de l'Organisation des Nations Unies". Au regard de la conjoncture internationale exceptionnelle qui exige des Etats arabes d'adopter des positions fortes, le sommet d'Alger a veillé au "renforcement de l'action collective constructive et efficace pour mettre un terme aux crises que connaissent certains pays arabes", note la même source. La publication mentionne également que les acquis du sommet "sont à mettre au crédit de l'Algérie, notamment en ce qui concerne la cause palestinienne", soulignant que "la satisfaction et les éloges exprimés par les frères arabes après la signature par les Palestiniens de la +Déclaration d'Alger+, issue de la Conférence sur la réunification pour l'unité nationale palestinienne, a été le fruit de la mise en œuvre par l'Algérie de toutes ses énergies et capacités diplomatiques sous la conduite du Président Tebboune, pour la concrétisation, sur le terrain, de la nouvelle Algérie".

2^e CONFÉRENCE SUR L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE Le nouveau cadre juridique au cœur des travaux

Les perspectives de promouvoir l'investissement en Algérie, la nouvelle loi sur l'investissement et les opportunités qu'elle ouvre pour les industriels et porteurs de projets nationaux et étrangers, ont été évoqués mercredi à Alger, lors de la 2^e conférence sur l'investissement en Algérie (Algeria investment conference).

L'ouverture des travaux de cette rencontre, qui en est à sa seconde édition, s'est déroulée en présence des ministres de l'Industrie Ahmed Zeghdar, de la Poste et des télécommunications, Karim Bibi Triki, et celui du Tourisme et de l'artisanat, Yacine Hammadi. Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Industrie a souligné que la démarche des pouvoirs publics en termes d'amélioration du climat des affaires s'articule autour du renforcement de la base industrielle nationale par la protection du produit local et la consolidation du tissu de PME. Il s'agit aussi, a-t-il noté, de moderniser et réorganiser les institutions relevant du secteur de l'industrie, notamment celles opérant dans le domaine de la qualité, l'accréditation, la normalisation et la propriété industrielle. Évoquant la nouvelle loi sur l'investissement et ses textes d'application entrés en vigueur en septembre dernier, M. Zeghdar a assuré qu'elle est à même de donner "un nouvel élan" à l'acte d'investir et au climat des affaires, favorise les secteurs ayant une grande valeur ajoutée et renforce la compétitivité de l'économie nationale. S'agissant du foncier industriel, le ministre a indiqué que les pouvoirs publics s'attèlent actuellement, sous les orientations du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, à l'adaptation du dispositif régissant l'investissement annonçant, dans ce sillage, la création prochaine "d'organismes publics nationaux chargés du foncier destiné à l'investissement" parallèlement à l'opération, en cours, pour assainir le foncier et récupérer celui attribué mais non exploité.

De son côté, Ahmed Berrichi, directeur du guichet unique, des grands projets et des investissements étrangers à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AADI), a relevé que la loi sur l'investissement consacre une rupture avec certaines mesures qui étaient très contraignantes à l'acte d'investir,

dont la règle dite 49/51%, mais qui a été abrogée sauf pour les projets stratégiques en partenariat international, comme les hydrocarbures, l'extraction minière, les ressources naturelles et l'industrie pharmaceutique. Cette loi introduit la transparence à travers une plateforme informatique pour le traitement des dossiers d'investissement, mais aussi l'automatisation de l'octroi d'avantages aux porteurs de projets, suivant une grille d'évaluation, a expliqué ce responsable. Selon M. Berrichi, la Grande zone arabe de libre échange (Gzale), la Zone de libre-échange africaine (Zlecaf) et l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne sont autant d'opportunités pour l'économie nationale et pour les investisseurs en particulier, afin qu'ils renforcent leur présence sur ces marchés, soulignant que les autorités en charge de l'investissement font "un travail de communication" en Algérie et à l'international, autour des opportunités d'investissement qu'offre l'économie algérienne. Lors de cette conférence, un accent particulier a été mis sur les projets d'investissement turcs en Algérie, qui totalisent quelque 5 milliards de dollars. A ce propos, Ojay Tsoyali opérateur turc actif en Algérie, a relevé que les 1.500 entreprises turques présentes en Algérie travaillent principalement dans les secteurs de la sidérurgie, de textile, des produits chimiques, du médicament et de la construction. Dans ce dernier secteur, les sociétés turques ont réalisé à ce jour des centaines de projets d'infrastructure mais aussi dans le domaine de l'habitat d'une valeur globale de 20 milliards de dollars.

Pour sa part, Akli Brihi, chef d'entreprise, a plaidé pour un développement accru du secteur industriel via "une stratégie industrielle qui doit prendre en compte les besoins du marché local mais aussi international", soulignant la nécessité de bâtir notre économie sur quatre souverainetés : hydrique, alimentaire, sanitaire, énergétique et digitale". Outre les travaux en plénière, cette conférence se tient aussi en ateliers axés sur le climat des affaires en Algérie, les investissements directs étrangers, l'industrie comme levier de développement économique et les opportunités de développement de l'investissement dans les secteurs technologiques et l'innovation.

JUSTICE

Dix-huit (18) ans de prison ferme requis contre l'ancien P-DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould keddour

Le procureur de la république près le pôle pénal et économique du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis, mardi soir, une peine de 18 ans de prison ferme contre l'ancien Président-Directeur général (P-DG) de Sonatrach, Abdelmoumen Ould keddour, poursuivi dans une affaire de corruption liée à l'acquisition de la raffinerie d'Augusta. Dans la même affaire, le procureur de la république a requis également une peine de 10 ans de prison ferme contre Nassim Ould Kaddour (fils) avec émission d'un mandat d'arrêt international et cinq (5) ans de prison ferme contre l'épouse de l'accusé principal, Anissa Ouabdessalam. Des peines allant de 7 et 10 ans ont été requises contre nombre d'anciens cadres de Sonatrach, poursuivis dans la même affaire outre la confiscation des avoirs saisis durant l'instruction. Le procès a débuté, mardi matin, par l'audition des accusés et des témoins avant de passer aux plaidoiries de la défense.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Sept éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine (MDN)

Sept (07) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés en une semaine par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), dans des opérations distinctes à travers le territoire national, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (54) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses

quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à (11) quintaux et (95) kilogrammes de kif traité", ajoute la même source.

Le communiqué fait état également de la saisie "d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à (649838) comprimés". Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djane t et Tindouf, (379) individus et saisi (23) véhicules, (298) groupes électrogènes, (146) marteaux piqueurs, (11) détecteurs de métaux, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

Les mêmes détachement ont aussi ar-

rêté "(37) autres individus" et saisi, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, (25) fusils de chasse, (33854) cartouches pour fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à (342) tonnes, ainsi que (53) quintaux de tabacs et (31139) unités de diverses boissons".

De même, les Garde-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (12376) litres à Tamanrasset, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf".

Par ailleurs, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales,

des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (161) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (166) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, ont "abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.